
**MASTER 2
DUI**

Développement Urbain Intégré

2022-2023

MENTION URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Parcours en alternance

MOT D'ACCUEIL

Bienvenue à l'École d'Urbanisme de Paris !

Nous vous recevons avec enthousiasme dans l'une des principales écoles d'urbanisme en France et en Europe. L'École d'Urbanisme de Paris (EUP) vous offre une formation opérationnelle pour agir dans un contexte national et global de transitions écologiques, sociales, économiques et politiques qui exigent de renouveler la conception et la pratique des métiers de l'aménagement et de l'urbanisme. Dans ce contexte, vous serez invitée à découvrir une grande diversité de thématiques et de manières de faire. L'ensemble des dispositifs pédagogiques de l'EUP vous permet de vous ouvrir à des points de vue différents, à vous confronter à des contradictions et à développer vos capacités d'argumentation et de coopération avec une pluralité d'interlocuteurs. Notre école défend ainsi le pluralisme comme un mode de coexistence entre des approches qui peuvent être convergentes ou antagoniques.

Le but de l'EUP est donc de vous offrir un ensemble complet de formations couvrant de nombreux domaines vous permettant d'acquérir les compétences pour les différentes situations de votre carrière professionnelle. Tout au long de vos études, une centaine d'enseignantes-chercheuses et de praticiennes, reconnues aussi bien nationalement qu'internationalement, vous ouvriront des horizons très divers, tant sur le plan des disciplines que des domaines d'application. Ils et elles mettent à votre disposition, leurs partenariats avec des administrations, des collectivités locales, des entreprises ou des associations, un éventail d'expériences et de ressources dont vous devez tirer parti. En appui, l'équipe administrative de l'école, composée d'une quinzaine de personnes, est à votre écoute pour vous accueillir et vous aider tout au long de votre cursus. Les étudiantes de l'EUP bénéficient également de tous les services généraux des deux universités, Gustave Eiffel et Paris-Est Créteil, qui nous soutiennent. Plusieurs associations étudiantes animent une vie riche des étudiants à l'EUP et le réseau des anciens étudiants constitue une plateforme importante pour saisir des opportunités professionnelles futures.

Dans ce livret, vous trouverez de multiples informations sur l'organisation de votre vie d'étudiante dans un environnement particulièrement riche pour étudier les questions urbaines et d'aménagement. L'École d'Urbanisme de Paris est installée dans le Campus Descartes où sont présents de nombreux organismes d'enseignement et de recherche qui partagent nos grands objets d'étude et d'analyse, notamment les trois laboratoires associés à l'école, le Lab'Urba, le Latts et le LVMT, et au-delà l'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, plusieurs autres laboratoires, départements universitaires et écoles d'ingénieurs.

Cette année sera un moment d'apprentissage, mais aussi de réflexion et d'action pour entamer un parcours professionnel passionnant et enthousiasmant. Vous allez pouvoir agir en future professionnelle soucieuse de notre institution commune, des personnes qui la font vivre. Les étudiantes forment, avec les équipes pédagogique et administrative, une collectivité mobilisée pour comprendre, penser, inventer les futurs urbains.

Nous vous souhaitons une bonne année universitaire 2022-2023.

Jérôme Monnet et Marcus Zepf, Co-directeurs de l'École d'Urbanisme de Paris

SOMMAIRE

L'École d'Urbanisme de Paris.....	4
1 Le Master Urbanisme et Aménagement.....	5
1.1 Présentation des parcours.....	8
1.2 Débouchés professionnels.....	12
1.3 Calendrier de l'année 2022-2023.....	13
1.4 Déroulement de l'année.....	14
1.5 Modalités de validation.....	14
1.6 Les activités communes de la mention.....	14
1.7 Programme des activités communes du S3.....	16
1.8 Journée des partenaires de l'EUP.....	23
1.9 La Chaire « Aménager le Grand Paris ».....	23
▪ Le label « itinéraire de formation Grand Paris ».....	24
1.10 Mobilités internationales.....	25
1.11 Stage et mémoire en Master 2.....	27
1.12 La Voie Recherche.....	28
1.13 Présentation des activités.....	30
2 Master 2 DUI – Développement urbain intégré.....	31
2.1 Présentation du parcours.....	32
2.2 Description des compétences, unités d'enseignement et cours.....	33
2.3 Emploi du temps de l'année 2022-2023 - Premier semestre (S3).....	39
2.4 Calendrier d'alternance 2022-2023.....	41
3 Informations générales.....	43
3.1 Équipe enseignante.....	44
3.2 Équipe administrative.....	49
3.3 Vie étudiante – informations pratiques.....	50
▪ Le BAIP – Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle de l'EUP.....	50
▪ Services de la Vie étudiante (Université Gustave Eiffel UPEC).....	50
▪ Études et handicaps.....	50
▪ Environnement numérique de travail (ENT).....	51
▪ Salles informatiques.....	51
▪ Ressources documentaires.....	51
▪ Aides financières.....	52
▪ Restauration.....	52
▪ Associations étudiantes – réseau d'anciens et anciennes.....	53
3.4 Prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles.....	54
3.5 Venir à l'EUP.....	57

L'ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

En septembre 2015, l'Institut d'urbanisme de Paris (IUP - Université Paris-Est Créteil) et l'Institut Français d'urbanisme (IFU - Université Paris-Est Marne-la-Vallée | Université Gustave Eiffel) se sont réunis pour constituer l'École d'Urbanisme de Paris (EUP) et offrir un nouveau cursus de formation en urbanisme et aménagement, dans les nouveaux locaux du bâtiment Bienvenüe, à la Cité Descartes de Marne-la-Vallée.

L'EUP affiche trois ambitions principales :

- **Développer et internationaliser l'ensemble de ses formations** et les compléter par d'autres, notamment en matière de formation continue. L'accent est mis sur une approche pédagogique innovante, centrée sur la mise en situation professionnelle et le suivi individualisé de l'acquisition des savoirs et savoir-faire.

- **Jouer un rôle essentiel de liaison entre la formation et la recherche** en développant et intensifiant les relations entre les laboratoires de recherche sur l'urbain et le Labex Futurs Urbains.

- **Devenir un haut lieu du débat public** sur les grands enjeux urbains ; un haut lieu de la fabrique urbaine en Île-de-France, en France, en Europe et dans le monde.

Avec plus de 50 enseignant·es, un environnement riche de nombreuses institutions et écoles s'intéressant à la ville et aux territoires, au sein de la Cité Descartes (ENPC – École nationale des ponts et chaussées | École des Ponts ParisTech –, École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, IFSTTAR – Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux –, Efficacity, etc.), l'EUP dispose de nombreux atouts pour mener à bien ses ambitions et devenir une école de référence internationale sur la ville et la fabrique urbaine.

Première école de ce type en France, l'EUP est l'une des plus importantes écoles d'urbanisme d'Europe. Centre de formation avant tout, elle propose un Master en Urbanisme et Aménagement (MUA) ainsi que plusieurs Diplômes inter-universitaires (DIU).

Chaque année, l'EUP accueille près de 400 étudiant·es de niveau Master. Elle contribue autant au débat public qu'à l'animation des milieux professionnels par ses conférences, ses expositions et ses événements ouverts sur la société.



Voyage d'intégration de Master 1, 2019 © École d'Urbanisme de Paris.

MASTER URBANISME ET AMÉNAGEMENT

École d'Urbanisme de Paris

2022-2023

Responsables du Master :

Sonia GUELTON (guelton@u-pec.fr)

Sandrine WENGLENSKI (sandrine.wenglenski@univ-eiffel.fr)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MASTER

Le Master en Urbanisme et Aménagement offre une formation complète, fondée sur une **transversalité d'approches disciplinaires complémentaires**, et sur une **expertise en matière de compétences requises**, aussi bien aujourd'hui qu'à un horizon de vingt ans, dans les métiers de l'urbanisme, de l'aménagement, de l'accompagnement des dynamiques territoriales, ainsi que dans la recherche en ces domaines.

Ce cursus donne aux étudiant·es en formation initiale et continue les moyens de répondre de façon pertinente et innovante à la mutation des enjeux urbains, contemporains et à venir.

Un ensemble d'enseignements formant un « socle de savoirs et savoir-faire en urbanisme et aménagement » est dispensé en première année tandis que des **parcours d'approfondissement professionnel**, ainsi qu'une Voie Recherche, sont proposés en deuxième année.

Ce Master aux fortes connotations interdisciplinaires s'adresse à des **étudiant·es issus·es de formations diverses** (administration, anthropologie, architecture, droit, économie, géographie, aménagement, histoire, sociologie, science politique, sciences de l'ingénieur, etc.). Il propose des formes pédagogiques variées (cours, ateliers, mémoires, stages, pratique du terrain, travaux individuels et collectifs...) et implique un **important investissement des étudiant·es** dans leur formation.

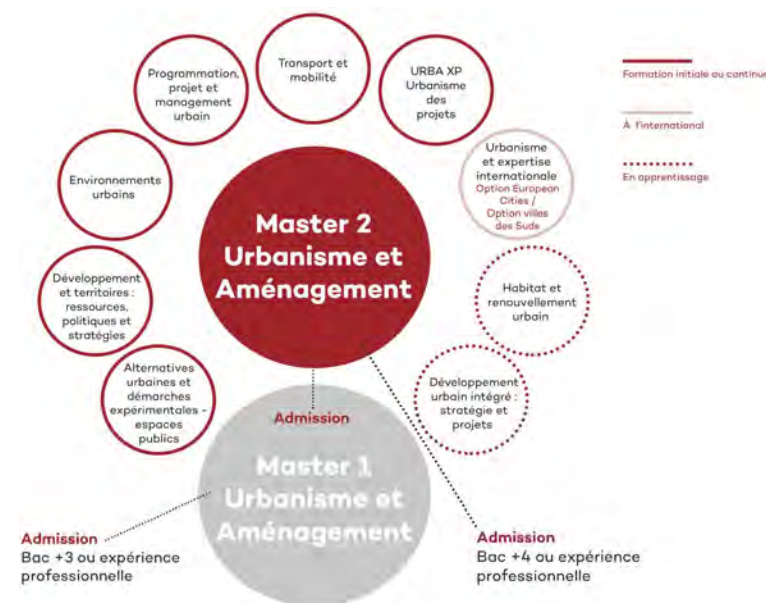


© EUP. © EUP. © EUP/Campus numérique, Université Gustave Eiffel.

1.1 PRÉSENTATION DES PARCOURS

LA PREMIERE ANNEE (M1) vise à l'acquisition d'un **socle commun de savoirs et de savoir-faire** propres au champ de l'urbanisme et de l'aménagement. Elle s'adresse à des étudiant·es d'origines disciplinaires et géographiques variées.

EN SECONDE ANNEE (M2) l'étudiant·e doit choisir un **parcours d'approfondissement** parmi les neuf proposés.



Les parcours « quadrillent » le champ de l'urbanisme et de l'aménagement de façon relativement complète. Ils doivent permettre à tous et toutes les étudiant·es ayant complété un master 1 dans ce domaine de trouver un prolongement. C'est en ce sens que ce master se veut un diplôme de référence dans le champ de l'urbanisme. Les parcours correspondent à certains débouchés professionnels spécifiques, mais le découpage adopté et les intitulés ne doivent pas faire oublier que les compétences du domaine de l'urbanisme demeurent aussi transversales.

Par ailleurs, ils sont adossés à la recherche universitaire, et à ce titre sont également définis en fonction des équipes d'enseignant·es-chercheur·euses porteuses des différentes thématiques.

Au sein de chaque parcours, les modalités pédagogiques sont diversifiées, alternant savoirs fondamentaux et savoirs appliqués, travaux pratiques et dirigés individuels ou en groupes, autour d'exercices aux pédagogies complémentaires : réflexion personnelle problématisée (mémoire), élaboration d'une réponse à une commande professionnelle, mise en situation (de controverses, de démarches collaboratives, de réponse à un appel d'offre, etc.), apprentissages méthodologiques.

PARCOURS AUDE

ALTERNATIVES URBAINES ET DEMARCHES EXPERIMENTALES – ESPACES PUBLICS

Centré sur les espaces publics — leur programmation, leur conception, leur gestion, leurs usages — ce parcours forme aux métiers de l'urbanisme en s'intéressant tout particulièrement aux conditions permettant aux habitant-es de se ré-approprier leurs espaces. Le parcours AUDE-EP met l'accent sur les démarches alternatives et les expérimentations, à la fois par les thématiques de ses enseignements (analyse de processus et de cas expérimentaux) et par sa pédagogie, fondée sur le travail collaboratif et les expérimentations collectives.

Responsables : Camille GARDESSE – Gwendal SIMON

PARCOURS DETER

DEVELOPPEMENT ET TERRITOIRES : RESSOURCES, POLITIQUES ET STRATEGIES

Ce parcours souhaite fournir un cadre conceptuel et des savoir-faire opérationnels pour la mise en œuvre coordonnée des actions publiques et/ou privées dans et avec les territoires. Ces derniers s'inscrivent dans des dynamiques sociales, économiques et environnementales de plus en plus complexes et interdépendantes, soumises à des tensions internes et des pressions externes le plus souvent paradoxales dans un contexte de grande incertitude (globalisation et concurrence entre les territoires, émergence de nouveaux modèles économiques, financiarisation, accroissement des inégalités, impératif écologique et recomposition des grands équilibres mondiaux).

Partant de la compréhension et de l'analyse des dynamiques sociales, économiques et environnementales des territoires, le parcours apporte et structure les savoirs et savoir-faire permettant d'élaborer des réponses territorialisées à ces enjeux en les déclinant dans différentes dimensions (économique, sociale, culturelle, touristique, etc.). Il permet d'analyser comment les acteurs mobilisent et organisent les ressources à disposition dans leurs territoires : ressource foncière, infrastructures et services qui leur sont associés, fonctions économiques, innovation et nouvelles formes de création de valeur territoriale, et ce à différentes échelles.

Responsables : Emre KORSU – Christian LEFÈVRE

PARCOURS DUI (ALTERNANCE)

DEVELOPPEMENT URBAIN INTEGRE : STRATEGIES ET PROJETS

Ce parcours forme de futures professionnelles au développement urbain intégré, nouveau défi de l'action urbaine publique et privée. Comment conduire le renouvellement des espaces urbains dans un contexte d'austérité des finances publiques, de transformations des enjeux des villes et de mutations des rapports entre espaces et sociétés ? Cet objectif interpelle la capacité des professionnelles à appréhender les transitions territoriales et les mutations spatiales, à décloisonner les secteurs d'action publique, à construire des coopérations inédites et à raisonner sur des problèmes et des solutions à l'intersection de plusieurs domaines.

L'objectif est de former des professionnelles à ces nouveaux contextes d'action et à agir dans des positions d'interface. Cela appelle au renouvellement des savoirs, des approches, des compétences. Dans cet objectif, ce parcours, en alternance, est fondé sur une pédagogie qui articule savoirs universitaires et démarches de recherche avec problèmes de la pratique et expériences professionnelles. Ce dispositif place les étudiant-es dans une posture proactive et réflexive à l'égard de leurs propres apprentissages et de leur capacité à faire émerger des solutions nouvelles.

Responsable : Nadia ARAB

PARCOURS ENVIRONNEMENTS URBAINS

Cette formation permet aux étudiant-es d'acquérir des connaissances théoriques et des outils opérationnels permettant de comprendre et de répondre aux enjeux environnementaux et écologiques de la production urbaine et de l'aménagement.

Par un mélange de cours théoriques interdisciplinaires, de méthodes, d'études de cas et de formation par ateliers (en France et à l'étranger), le parcours forme les étudiant-es avec une approche critique afin de connaître et analyser les enjeux, les acteurs et les procédures conduisant à une intégration des questions écologiques et environnementales dans les processus d'aménagement.

Responsables : Stéphane MERCIER – Ana Cristina TORRES

PARCOURS HRU (APPRENTISSAGE)

HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN

Ce parcours a pour objectif de former des urbanistes qui seront de jeunes professionnelles de la conception et de la mise en œuvre des politiques publiques de l'habitat et du renouvellement urbain. La diversité des métiers et des milieux professionnels, représentée par les lieux d'apprentissage en entreprise ou dans des collectivités locales, permet avec l'appui des enseignements universitaires de constituer une culture commune du champ de l'habitat, matière première fondamentale de la fabrication et de la gestion des villes. Ce parcours est exclusivement proposé en apprentissage.

Responsables : Claire CARRIOU – Françoise NAVARRE

PARCOURS PROMU

PROGRAMMATION, PROJET ET MANAGEMENT URBAIN

Ce parcours forme aux activités de la production de la ville (de la programmation à la réalisation des projets) préparant à des carrières publiques et/ou privées évoluant entre des postes correspondant à des missions différentes en matière de définition et de conduite de projets urbains. Il s'appuie sur un lien fort avec les acteurs et les professionnelles de l'aménagement à travers les enseignant-es, les thématiques abordées, les ateliers de mise en situation professionnelle correspondant à des commandes réelles.

Responsables : Félix ADISSON – Emmanuel REDOUTEY

PARCOURS TM (PARCOURS MUTUALISE EUP-ÉCOLE DES PONTS PARISTECH)

TRANSPORT ET MOBILITE

Ce parcours s'inscrit dans le cadre d'une collaboration entre l'École d'Urbanisme de Paris (EUP) et l'École des Ponts ParisTech. Il s'inscrit dans les deux mentions portées par ces institutions : la mention Urbanisme et Aménagement (URA) et la mention Transport, Mobilités, Réseaux (TMR).

Il a pour objectif de donner aux étudiant-es les connaissances pluridisciplinaires indispensables dans le domaine du transport, de l'aménagement et de la mobilité des personnes et des marchandises à différentes échelles des territoires, s'adossant sur les contextes français, européen et international. Son ambition est de former des professionnelles et des chercheurs et chercheuses à une formulation prospective des enjeux de développement soutenable des territoires et des mobilités, et à leur traitement, en articulant les dimensions politiques, économiques, sociales, organisationnelles, techniques.

Ouvert à tout-e étudiant-e titulaire d'un M1 et à tout-e élève ingénieur-e de troisième année, dont les formations d'origine permettent d'aborder les domaines de l'urbanisme, de

l'aménagement et des transports, ce parcours s'appuie sur une articulation forte entre sciences de l'ingénieur et sciences humaines.

Responsables EUP : Arnaud PASSALACQUA - Philippe POINSOT

Responsable École des Ponts ParisTech : Emeric FORTIN

PARCOURS URBANISME ET EXPERTISE INTERNATIONALE

Ce parcours offre une formation en urbanisme à l'international : il vise à former les personnes se destinant à travailler à l'étranger ou dans des institutions et structures internationales. Il propose d'acquérir une expertise sur les questions urbaines en Europe ou dans les pays du Sud/pays émergents. Il accueille des étudiant-s du monde entier, ce qui permet d'enrichir les échanges au sein de la formation.

Ce parcours comprenant une part importante d'enseignements en anglais repose sur une étroite collaboration avec des universités étrangères et des structures et agences internationales. Il a pour objectif de sensibiliser les étudiant-es aux évolutions et enjeux de la métropolisation et de la globalisation, de les doter de capacités d'analyse et de comparaison des villes mondialisées. Les étudiant-es y acquièrent les compétences et savoir-faire professionnels fondamentaux de l'urbanisme, ici orientés vers les structures, politiques et projets internationaux.

Ce parcours valorise la mobilité, stage ou deuxième semestre (S4 du Master) à l'étranger.

LE PARCOURS URBANISME ET EXPERTISE INTERNATIONALE EST ORGANISÉ EN DEUX OPTIONS :

▪ European Cities (entièrement en anglais).

Responsables : Christine LELÉVRIER

▪ Villes des Suds.

Responsable : Sylvie JAGLIN

PARCOURS URBA XP

URBANISME DE PROJETS

Une formation orientée par « la demande » : une pédagogie centrée sur les ateliers de pratique et toutes les autres formes de production concrète des étudiant-es, en définissant le programme d'interventions professorales (fondamentaux) ou expertes en fonction des besoins rencontrés au cours des activités.

Un parcours organisé autour d'un groupe projet d'une quinzaine d'étudiant-es encadrés par cinq à six enseignant-es tout au long de l'année avec une attention à l'acquisition et l'évaluation progressive par les étudiant-es de compétences en situation professionnelle. Le parcours forme aux nouvelles compétences professionnelles attendues en matière d'élaboration, de mise en œuvre et de gestion de mutations urbaines.

Responsables : Anne PÉTILLOT - Martin VANIER

1.2 DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le Master forme aux métiers de la maîtrise d'ouvrage urbaine et du pilotage de projets territoriaux et urbains au sein des collectivités et de leurs partenaires publics et privés. La formation vise quatre grandes familles de débouchés.

ÉTUDES URBAINES

Ces professions renvoient aux compétences d'aide à la décision. Les urbanistes formés dans ce champ travaillent pour la plupart : soit dans des organismes privés ou associatifs (bureaux d'études, agences d'urbanisme, chambres de commerce et d'industrie, agences de développement économique, etc.), soit dans des organismes parapublics ou publics (services des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, services de l'État comme les services de l'aménagement du territoire, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence nationale de l'habitat...).

PLANIFICATION TERRITORIALE ET URBAINE

Ces professions accompagnent et anticipent les politiques urbaines et leur mise en œuvre dans la durée. Les compétences requises portent sur la capacité à entretenir l'interface entre les décideur-euses politiques (élu-es, représentant-es de l'État) et les équipes d'étude, de gestion et de montage de projet.

DEMARCHES DE PROJET URBAIN

Ces professions passent par la maîtrise des différentes étapes de définition et de mise en œuvre des projets urbains. Les compétences visées dans ce champ sont liées à la capacité d'élaborer et de faire émerger un projet urbain, de définir ses grands objectifs (programmation), de concevoir son organisation spatiale (composition urbaine) et sociale (prise en compte des usages) à partir de démarches concertées.

GESTION URBAINE

Ces professions procèdent de l'ensemble des activités de gestion et d'organisation de la ville et de ses différentes composantes (logement, notamment social ; réseaux, notamment de transport ; espace public ; environnement ou paysages). Les services des collectivités territoriales et des intercommunalités, les établissements publics, les organismes d'habitat social, les autorités organisatrices de transport et les opérateurs sont les secteurs d'accueil de ces métiers. Les professionnel-les s'insèrent alors au sein des services techniques, d'urbanisme, du foncier et de l'habitat, secrétariat général, etc. des collectivités territoriales.

Ces grands blocs de compétences et savoir-faire ne sont pas réductibles à des secteurs d'intervention (espaces publics, transport, logement) même si ceux-ci peuvent constituer des domaines d'apprentissage complets. De même que l'urbaniste doit faire le lien entre des domaines que l'action publique tend souvent à segmenter, il ou elle fera souvent au cours de sa carrière des allers-retours entre ces différents types d'activités et méthodologies.

Dans cette perspective, le champ de l'urbanisme ne peut être découpé de façon trop rigoureuse. Sa compréhension comme champ professionnel et intellectuel intégré est un objectif important de ce Master.

1.3 CALENDRIER DE L'ANNÉE 2022-2023

Sept. 2022		Oct. 2022		Nov. 2022		Déc. 2022		Janv. 2023		Fév. 2023	
J 1	S 1	M 1	Féié	J 1	D 1	M 1					
V 2	D 2	M 2		V 2	S 2	J 2					Forum des métiers
S 3	L 3	SLM2	J 3	S 3	M 3	Reprise des cours	V 3				
D 4	M 4		V 4	D 4	M 4		S 4				
L 5	J 5	Reentrée DUI	S 5	L 5	SIO M2	J 5	D 5				
M 6	V 6		D 6	M 6		V 6	L 6			S3M2	
M 7	S 7		L 7	SIAM2	M 7	S 7	M 7				
J 8	S 8		M 8		J 8	D 8	M 8				
V 9	D 9		M 9		V 9	L 9	J 9		SI3M2		
S 10	L 10	S2M2	J 10	S 10		M 10	V 10			Activités Communes	
D 11	M 11		V 11	Féié	D 11	M 11	S 11				
L 12	M 12		S 12		SI1M2	J 12	D 12		Journée des partenaires		
M 13	J 13		D 13	M 13		V 13	L 13			S4M2	
M 14	V 14		L 14	S7M2	M 14	S 14	M 14				
J 15	S 15		M 15		J 15	D 15	M 15				
V 16	D 16		M 16		V 16	L 16	J 16			Jury S3 M2	
S 17	L 17	S3M2	J 17	S 17	M 17	M 17	V 17				
D 18	M 18		V 18	D 18	M 18	S 18	M 18				
L 19	M 19	Reentrée HRU	S 19	L 19	J 19	D 19	J 19				
M 20	J 20	Semaine de rentrée M2	D 20	M 20	V 20	L 20	M 20			S5M2	
M 21	V 21		L 21	SI1M2	M 21	S 21	M 21				
J 22	S 22		M 22		J 22	D 22	M 22				
V 23	D 23		M 23		V 23	L 23	J 23		Semestre 4: Semaine 1		
S 24	L 24	S4M2	J 24	S 24	M 24	M 24	V 24				
D 25	M 25		V 25	D 25	M 25	S 25	S 25				
L 26	M 26		S 26	L 26	J 26	D 26	M 26				
M 27	J 27	Activités Communes	D 27	M 27	V 27	Activités Communes S4	L 27			S6M2	
M 28	V 28		L 28	S9M2	M 28	S 28	M 28				
J 29	S 29		M 29		J 29	D 29					
V 30	D 30		M 30		V 30	L 30			S2M2		
	L 31	S5M2	M 31	S 31	M 31						

Mars 2023		Avr. 2023		Mai 2023		Juin 2023		Juill. 2023		Août 2023	
M 1	S 1		L 1	Féié	J 1		S 1		L 1		
J 2	D 2		M 2		V 2	D 2	M 2		M 2		
V 3	L 3		M 3		S 3	L 3	M 3		M 3		
S 4	M 4	Départ en stage	J 4		D 4	M 4	J 4		J 4		
D 5	M 5		V 5		L 5	M 5	V 5		V 5		
L 6	S7M2		S 6		M 6	J 6	S 6		S 6		
M 7			D 7		M 7	V 7	D 7		M 7		
M 8			L 8	Féié	J 8	S 8	L 8		L 8		
J 9			M 9		V 9	D 9	M 9		M 9		
V 10			M 10		S 10	L 10	M 10		M 10		
S 11			J 11		D 11	M 11	J 11		J 11		
D 12			V 12		L 12	M 12	V 12		V 12		
L 13	SI1M2		S 13		M 13	J 13	S 13		S 13		
M 14			D 14		M 14	V 14	Féié		D 14		
M 15			L 15		J 15	S 15	M 15		L 15		
J 16			M 16		V 16	D 16	M 16		M 16		
V 17			L 17		S 17	L 17	M 17		M 17		
S 18			J 18	Féié	D 18	M 18	J 18		J 18		
D 19			V 19		L 19	M 19	V 19		V 19		
L 20	S9M2		S 20		M 20	J 20	S 20		S 20		
M 21			D 21		M 21	V 21	D 21		D 21		
M 22			L 22		J 22	S 22	L 22		L 22		
J 23			M 23		V 23	D 23	M 23		M 23		
V 24			L 24		S 24	L 24	M 24		M 24		
S 25			J 25		D 25	M 25	J 25		J 25		
D 26			V 26	Jury intermédiaire S1&2	M 26	V 26	M 26		V 26		
L 27	SIO M2		S 27		M 27	J 27	S 27		S 27		
M 28			D 28		M 28	V 28	D 28		D 28		
M 29			L 29	Féié	J 29	S 29	L 29		L 29		
J 30			M 30		V 30	D 30	M 30		M 30		
V 31			M 31			L 31	M 31		M 31		

1.4 DÉROULEMENT DE L'ANNÉE

Le processus d'admission en Master Urbanisme et Aménagement inclut l'inscription au sein d'un parcours.

Les aspects généraux du champ de l'urbanisme ayant été acquis antérieurement, les parcours de spécialisation représentent l'essentiel de l'activité des étudiant-es en M2. Et ce, aussi bien au premier semestre du M2 (s'étendant jusqu'au début du mois d'avril), qu'à travers le stage, ainsi que le mémoire de deuxième année (ou fin d'études), lequel est également soutenu dans le cadre du parcours.

Cependant, il existe des activités transversales suivies par l'ensemble des M2 en formation initiale, voire même par l'ensemble du Master : Semaine de rentrée, Activités communes des premier et second semestres, Journée Grand Paris au mois de janvier.

Les étudiant-es de la Voie Recherche sont également inscrits-es dans un parcours spécifique, dont ils et elles suivent l'essentiel des activités de groupe. L'inscription dans cette voie se fait : soit en début d'année, soit au second semestre pendant lequel l'essentiel de l'activité devient l'élaboration d'un mémoire. Les étudiant-es souhaitant faire une demande d'allocation doctorale doivent anticiper le plus tôt possible leur inscription en Voie Recherche. Ces éléments sont détaillés dans la suite du livret.

Les parcours en alternance ont un calendrier spécifique.

Le suivi de la Voie Recherche est dense et suppose un engagement fort des étudiant-es.

1.5 MODALITÉ DE VALIDATION

Le premier semestre est validé par un jury. Le jury de fin d'année statue sur les résultats du second semestre et de l'attribution du Master.

Le rattrapage est obligatoire pour les notes d'UE (unité d'enseignement) strictement inférieures à 7/20.

Le rattrapage est facultatif pour les notes d'UE comprises entre 7 et 10/20.

Dans ce cas, l'étudiant-e doit se signaler auprès de la scolarité, qui transmet à l'enseignante pour l'organisation de l'épreuve.

L'atelier mené dans chaque parcours, ainsi que le mémoire de première et de seconde année (de recherche ou de fin d'études), ne sont ni compensables ni rattrapables.

1.6 LES ACTIVITÉS COMMUNES DE LA MENTION

PRESENTATION

L'ambition de l'EUP est de participer activement à la transformation des métiers de l'urbanisme en proposant une formation initiale et continue centrée sur les enjeux contemporains et la capacité à relever les défis posés aux villes, aux territoires et à la transformation des espaces. Il s'agit donc de contribuer aux débats et activités relevant de ce champ via la mobilisation des compétences de ses membres dans le cadre de travaux d'expertise collective, l'organisation de rencontres ou de partenariats développés avec les acteurs de ce champ d'action, tant publics que privés.

Les « Activités communes » ont donc pour objectifs pédagogiques de porter les étudiant-es à acquérir des compétences professionnelles pouvant même dépasser le seul champ de l'urbanisme. Il s'agit de modules trans-parcours, au sein desquels les étudiant-es en provenance des différents parcours du Master Urbanisme et Aménagement travaillent

en petit groupe autour d'un projet à mener sur une semaine, sous la supervision d'une enseignant-e (les activités proposées sont susceptibles de changer d'une année sur l'autre). La simultanéité des activités sur une semaine doit permettre une transversalité des approches.

Les activités communes visent également à travailler :

- La façon dont les étudiant-es adhèrent à la formation par des activités favorisant l'appui sur les camarades en tant que sources supplémentaires d'apprentissage et d'inspiration.
- Les supports d'enseignement en ajoutant aux dispositifs traditionnels des supports de transfert diversifiés et de qualité (logiciel de simulation, mise en situation, prototypisation collective).

CALENDRIER ET INSCRIPTION

L'équipe pédagogique vous propose plusieurs activités au choix (voir page suivante). Vous ne pourrez participer qu'à une seule activité. Une fiche d'inscription vous sera remise sur laquelle vous hiérarchiserez quatre vœux par ordre de préférence. Dans la mesure du possible, nous essaierons de satisfaire au mieux votre demande.

La présence des étudiant-es est obligatoire pour valider les activités communes, qui participent de l'obtention du diplôme. L'évaluation se fait par validation d'acquis (sans note).

CONTACTS DES ACTIVITES COMMUNES

Responsable pédagogique : Florent LE NÉCHET (florent.le-nechet@univ-eiffel.fr).

Secrétariat pédagogique : Magali DE OLIVEIRA (magali.de-oliveira@u-pec.fr).



Activités Communes 2017-2018, "Regarder et retranscrire : approches sensibles et plurielles d'un territoire", référentes : collectif Sans plus attendre. © Ecole d'Urbanisme de Paris.

1.7 PROGRAMME DES ACTIVITÉS COMMUNES DU S3 DU 27 SEPTEMBRE AU 30 SEPTEMBRE 2022

AC 1 : PROJET EN COOPERATION INTERNATIONALE : FAIRE A DISTANCE?

Partenariat avec l'Université d'Oran (à confirmer)

Référente : T. SOUAMI

Langue : Français

Mise en situation de coopération internationale pour la réalisation d'un diagnostic et d'une pré-programmation de projet.

Concevoir et tirer des enseignements d'un travail de collaboration croisant la distance physique et géographique (France - Algérie), la distance culturelle et professionnelle (Urbanistes - Architectes, Chargé d'étude - Chargé de projet)

Principales étapes:

- 1- Prise de connaissance du contexte et du site objet du travail en collaboration par des lectures avant le début de l'activité commune: premières conclusions sur le site et sur les différences culturelles et professionnelles dans l'appréhension d'un site urbain.
- 2- Mise en place des outils et des moyens d'échanges avec les étudiants de l'université d'Oran et de leurs enseignants
- 3- Production de supports croisés sur l'appréhension du site à travailler entre architectes et urbanistes
- 4- Production de synthèses communes concernant le diagnostic territoriale et les pistes de programmation pour des projets (travail en scénarii)
- 5- Analyse croisée et rapport d'étonnement sur les élaborations respectives

AC 2 : TALLER FRANCO-MEXICANO DE URBANISMO

Référent-es : J. MONNET & A. TOPETE

Actividad solo en castellano

Activité en espagnol seulement, pour étudiant.e.s avec un niveau leur permettant des interactions orales fluides

Este taller es coorganizado con la Maestría en Planeación y Políticas Metropolitanas de la Universidad Autónoma Metropolitana Azcapotzalco (UAM-A, Ciudad de México). Los estudiantes de la UAM-A se unirán con los alumnos de la EUP para formar un equipo para desarrollar un trabajo intensivo durante una semana, con la asistencia de profesores de las dos instituciones.

OBJETIVOS: práctica del castellano (para los estudiantes EUP), desarrollo de perspectivas comparativas sobre las situaciones y las políticas urbanas, trabajo intercultural sobre las referencias, expectativas y metodologías, conocimiento mutuo y construcción de relaciones entre estudiantes, profesores e instituciones.

El encargo se enfocara en problemas de movilidad y logística que impactan la vida cotidiana y las políticas urbanas en las conurbaciones de París y México, con un estudio de caso en el área metropolitana de París.

Día 1 (EUP) : presentación de la actividad y su desarrollo; actividad de conocimiento mutuo; exposición del encargo por las profesoras, análisis por el equipo, documentación y presentación de su plan de trabajo, retroalimentación por las profesoras.

Días 2 y 3 (trabajo de campo) : visitas, observaciones, exposiciones in situ, discusiones sobre los materiales empíricos, retroalimentación por las profesoras.

Dia 4 (EUP) : travail de groupe sur les matériaux empiriques et leur analyse, rétroalimentation par les professeurs.

Dia 5 (EUP) : préparation de la synthèse en espagnol, rétroalimentation par les professeurs et présentation finale du résultat en français lors de la séance générale.

AC 3 : "CONSTRUIRE DES IMMEUBLES AU ROYAUME DES MAISONS" - SCENARIOS EXTREMES

Activité pédagogique proposée par la Chaire Aménager le Grand Paris

Référents : A. LANDON, G. LACROIX

Langue : Français



OBJECTIFS :

- Acquérir des notions et des éléments méthodologiques de base sur la notion de prospective.
- Pousser la créativité et la curiosité des étudiant.es pour explorer les différentes variables (sociales, politiques, techniques, etc.) composant les scénarios et sur le format de restitution.
- Participer à l'acculturation aux enjeux d'aménagement dans le Grand Paris et plus globalement en situation métropolitaine.
- Acculturer aux enjeux opérationnels exprimés par les acteurs professionnels et institutionnels autour de la densité urbaine.
- Travailler en format intensif et collectif.

La méthodologie « scénario extrême » est un outil de prospective pour travailler sur des enjeux nouveaux sur lesquels il existe de grandes incertitudes. Il est mobilisé notamment par des professionnels de la fabrique urbaine (consultant.es, chercheur.es, ...) sur des thèmes exploratoires. La méthode s'appuie sur la construction de scénario en poussant des pistes de solutions à « l'extrême » de manière caricaturale et sans se poser la question dans un premier temps de leur crédibilité. Les scénarios peuvent ainsi être utopiques ou dystopiques.

Cette méthode sera appliquée sur un thème : la densification de tissus urbains existants, dans le contexte de réflexions sur la politique "ZAN" (Zéro Artificialisation Nette).

Une restitution en pastilles vidéos est proposée.

AC 4 : LE SON UN OUTIL PLURIEL POUR RACONTER LA VILLE

Référent-e : S. BUTEAU

Langue: Français

- Découvrir et s'appropriier le son comme un outil d'expression et de partage.
- S'exprimer et retranscrire ce que l'on observe via le son.
- Mettre en lumière la richesse et l'histoire d'un quartier via le média sonore

Après une première partie de l'activité consacrée à la découverte du micro-enregistreur et du montage sonore (comment choisir les extraits, l'utilisation d'un logiciel de montage, etc.) l'objectif de l'activité est de découvrir comment mobiliser ces compétences pour raconter un territoire. Ainsi, après avoir préparé vos prises de son (recherche sur le quartier, observations, entretiens informels), vous serez amené à récolter une pluralité de sons (micro-trottoir, sons d'ambiance, descriptions, etc.) afin de retranscrire un quartier son histoire passée et actuelle. Suite à vos prises de son un travail de montage sonore sera à

réaliser afin de présenter des capsules sonores lors de la restitution collective devant les autres étudiant.es.

AC 5 : URBAX EN FRANÇAIS

Référent : P. POINSOT

Langue : Français

Simulation de l'aménagement d'un territoire, comprendre le jeu d'acteur, les contraintes de la mise en oeuvre d'un projet.

URBAX (SIMULATION INTERACTIVE) : LOGIQUES D'ACTEURS, STRATÉGIES ET OUTILS DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN.

Urbax : simulation d'un processus de mobilisation foncière pour la mise en oeuvre d'une stratégie de développement d'une petite ville.

L'atelier s'appuie sur une mise en situation fictive et orchestrée par des spécialistes du foncier et de l'aménagement. Les étudiant.es interagissent sur le territoire fictif proposé et analysent les résultats de leurs décisions.

Une séance introductive pose les principales références à mobiliser dans le « jeu urbain », les étudiant.es préparent leur « rôle » autour de deux éléments clefs : les acteurs et les outils.

La simulation se déroule ensuite en continu sur une période de deux jours et demi. À l'issue du jeu, un point d'évaluation avec les étudiant.es permet de croiser les apports, de produire une restitution collective et un rapport analytique.

OBJECTIFS :

- Comprendre les logiques et les stratégies des acteurs de l'aménagement urbain.
- Comprendre le système de l'aménagement urbain et ses interactions sur les plans foncier, financier et juridique.
- Savoir choisir et utiliser les outils et méthodes applicables pour l'aménagement d'un « quartier durable ».
- Résolution de problèmes et de défis de prise de décisions en situation complexe.

AC 6 : URBAX EN ANGLAIS

Référent : S. GUELTON

Langue : only in English

Pedagogical interactive simulation of urban planning and development involving the main urban actors: Local authority, Public and private developers, Entrepreneurs, Landowners.

OBJECTIVES :

- To understand the actor's strategy: local authorities, public-private developers, industrialists.
- To understand the urban planning system and to be able to appreciate the interaction between the various urban policies in order to put forward a global urban planning strategy.
- To be able to use the planning tools and methods relevant to a historic quarter, new neighbourhoods and to areas of economic activity at a large scale.

The activity consists in a computer assisted interactive role game that enables participants to take on different functions in the fields of urban development and planning : a city council, a public housing agency, private developers and industrialists...

The goal is to interact with all the players in order to create a coordinated action for different urban environments. The simulation is done essentially by the participants and a game leader, who controls the software program.

An introduction presentation will recall the references to be used in the urban game; then the students will get into the role game which lasts Three days. At the end the activity will be evaluated by the students.

Students are to imagine an original presentation of the activity to be presented before other students on Friday afternoon (a short performance, a vidéo, or something else according to their choice).

Be careful: the presence is compulsory during the whole role game.

AC 7 : URBAN SKETCHING FOR PLANNERS : AMBIANCES, USES & THE ARCHITECTURE OF A BUSY PARISIAN INFRASTRUCTURE

Référentes : H. DANG VU, S. DIDIER

Langue : anglais ou français, en fonction des étudiants

After a morning introduction to urban sketching and how it can be used as a means to interpret urban landscapes and their appropriation by urbanites, as well as the collective definition of a methodology for the observation and choice of sketching sites within the chosen location, the workshop will settle in a busy Parisian infrastructure (Gare du Nord) for the following three days. Mon aft./Tue/Wed/Thur morn. will be devoted to the systematic sketching of the railway station environment and the people using it. The final afternoon prior to the Friday presentation will be held at EUP: students will design a collage of the different sketches produced in order to produce a sensitive rendering of their urban landscape sketching, as well as a quick ppt presentation of their methodology for the following day.

Pre-requisites: you do not necessarily need to be Picasso to attend, but a minimum of technique would be useful. If you are unsure of your drawing technique, please consider attending AC #11.

AC 8 : OUTILS DU REEL, OUTILS DU NUMERIQUE: FRICTIONS URBAINES ET NARRATIVES

Référent : G. MORABITO

Langues : Français ou Anglais ou Espagnol

Cette activité intensive se base sur un exercice de réflexion entre deux perceptions: - celle physique d'un environnement et de ses matières (réalité sensible)=> parcours physique - celle numérique d'un territoire converti en données (virtualité)=> le parcours à travers l'écran L'objectif est de confronter ces deux typologies d'outils pour construire un propos critique et/ou sensible au regard d'un lieu (choix d'un territoire défini) ou d'un mouvement (un trajet quotidien par exemple). Par outils numériques, on entendra ici: tout types de données présentes sur le web: informations, photographies ariennes, streetview (+ photos historiques type "remontée dans le temps"), cartographies (transports, activité, population, etc...). Les outils réels seront ceux utilisés in situ, sur le territoire: la photographie, la captation vidéo ou sonore, le dessin, l'écriture... Au delà de la nature des outils, seront interrogées les notions de mouvement, de sol, de paysage, de corps, etc... La dialectique entre ces outils permettra également d'appréhender l'aspect temporel de l'observation du territoire: perception immédiate vs informations web sur le passé et le devenir des territoires. In fine, les étudiant.e.s sont invité.e.s à produire un travail artistique dont la forme sera très libre: photomontage, installation, dessin, video, impressions numériques.

Ces travaux pourront être réalisés individuellement ou en groupe. La restitution de l'activité se fera par la présentation des travaux sous forme d'exposition. La scénographie de cette dernière sera imaginée collectivement.

L'activité se déroulera en quatre principaux moments: 1/Introduction / Démarche pédagogique / Description des outils disponibles 2/ collecte des données physiques et/ou numériques 3/ conception et réalisation des productions (individuelles ou collectives) 4/ mise en place de la scénographie collective.

AC 9 : VERS LA SECURITE ALIMENTAIRE : PAR L'AGRICULTURE URBAINE ?

Référent.e.s : V. STRANSKY + S. BENOIT

Langue : Français

ELEMENTS DU CONTEXTE :

L'actualité nous rappelle cruellement la fragilité de la sécurité alimentaire de nos sociétés, en particulier des villes. Si l'agriculture de proximité pourrait être une réponse à ce problème, un objectif d'autonomie à l'échelle régionale, voire locale, pose de nombreux défis. Par delà une restructuration complète des chaînes de production et d'approvisionnement, c'est un changement profond de paradigme du « rapport à la nature » au sein de nos sociétés urbanisées qui est nécessaire : « l'espace vert » à vocation décorative et récréative devient « espace-ressource », le citadin devient sinon agriculteur, du moins « cueilleur éclairé » capable de prélever sans abîmer ni perturber, mais également de contribuer à l'entretien et à la gestion durable de ces sols dont chaque mètre carré a vocation à devenir nourricier.

L'un des prérequis à un tel bouleversement sociétal est la diffusion aussi large que possible de la connaissance des sols vivants et du monde végétal ; à cet égard, faciliter la « prise de contact » du citadin avec la terre productrice de nourriture est une manière à la fois concrète et efficace pour donner envie d'en savoir plus.

L'activité proposée s'inscrit dans cette optique en tirant parti de la présence, à proximité immédiate de l'EUP, du « Jardin Pontanique » (<https://jardin-pontanique.enpc.org/>), regroupant sur une surface très réduite une impressionnante diversité de plantes potagères, aromatiques et arbustives, ainsi qu'un petit verger. Géré selon les principes permacoles, cet espace a vocation à devenir un outil didactique de tout premier ordre en tant qu'illustration des possibilités productives de micro-parcelles en milieu urbanisé. Mais en l'état, faute d'avoir été cartographié et étiqueté, il reste hermétique pour le néophyte qui peut passer à côté —voire dessus— sans se douter qu'il est en train de marcher sur de la nourriture en puissance.

OBJECTIFS :

Dans le cadre de cette activité, il s'agira non seulement de réfléchir à différents moyens pour donner envie de découvrir cet espace-ressource, mais également de proposer et de réaliser des prototypes de dispositifs visant à le rendre lisible. Par souci de conformité avec une approche « durable », une contrainte (non impérative mais souhaitée) de cet atelier est de privilégier des réponses relevant de la low-tech (par exemple en recourant à l'emploi de matériaux de récupération) lors de la conception et de la réalisation des dispositifs imaginés.

AC 10 : PATRIMOINE COLONIAL ET ESPACES PUBLICS

Référente : F. BALLIF

Langues : Français

OBJECTIFS :

Apprendre à analyser un site et des monuments et comprendre les enjeux de la mémoire coloniale à Paris. Le cas d'étude sera la statuaire et divers monuments, à Paris et Vincennes.

Lundi après-midi aura lieu le lancement de l'activité à l'EUP, mardi et mercredi auront lieu des visites de sites obligatoires (merci de vérifier que vous êtes disponibles pour s'inscrire à cette activité).

Il s'agira ensuite de construire un mini-guide ou une exposition à l'EUP (au choix).

Planning et horaires : visite guidées des sites le mardi (et éventuellement le mercredi).

Mercredi, jeudi et vendredi matin : Travail en salle en autonomie à l'EUP/ retour sur le site en fonction des besoins/points avec l'encadrante.

AC 11 : DRAWING THE CITY. A VISUAL DIARY

Référent.e.s : F. BALLIF, C. COYNE JENSEN

Langue : only in English + drawing

The focus will be principally on studying and understanding the city via on-site, place-based drawing investigations. Across the week, drawing and the tool of a visual journal will be our daily praxis. We will engage with drawing the city as a dialogic, practical, playful, and 'situated' activity – never in terms of methodological concerns alone. Regardless of drawing experience, visual journaling can be a vehicle for enhancing analytical drawing skills.

LEARNING OBJECTIVES :

- To acquire practice needed for the further development of one's analytical and experimental drawing inquiries, as well as one's expertise in recording the diverse conditions and possibilities of the built environments that surround us and within which we participate.
- To obtain deeper knowledge of various drawing approaches, methods, and theories that are essential to examining, abstracting, re-structuring, recording, and visually communicating design problems, potentials, and solutions.
- To expand one's abilities in visual acuity, visual communication, and visual thinking by developing a visual journal as a daily praxis and tool.
- To develop a visual journal for more deeply probing, evaluating, and reflecting upon one's own lines of inquiry and one's own design processes.

MONDAY-THURSDAY: 09:00-14:00 = tutored work at the EIVP (to be confirmed). 14:00-onward = independent work to complete the day's exercise (Belleville neighbourhood)

FRIDAY: exhibition at the Planning school of Paris (EUP)

AC 12 : TOUR DU GRAND PARIS

Référent : L. COUDROY DE LILLE

Langues : Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Organisation d'un parcours de visites en région Ile-de-France;

Le cas échéant : partenaire institutionnel

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

L'activité démarre le mardi matin. Le jeudi et vendredi matin, le groupe organise le parcours en car avec des arrêts-visite de 90 mn ou 2 heures.

AC 13 : ENTRE LE VELO ET LA MARCHÉ, QUELLE COHABITATION ?

Référent.e.s : A. Duval (EUP) et C. Dusong (ADMA)

Langues : Français

En collaboration avec l'ADMA, l'enjeu de cette activité commune est de comprendre et traiter les problématiques de cohabitation entre les piétons et les cyclistes.

L'augmentation de l'usage du vélo sur le territoire français, et notamment dans des milieux urbains avec un certain niveau de densité, a récemment créé ou exacerbé des antagonismes avec d'autres usagers et usagers de la voirie. Ces antagonismes opposent cyclistes et automobilistes, mais également cyclistes et piéton-nes. Le traitement comme la prévention des problématiques entre les piéton-nes et les cyclistes doivent faire l'objet d'une expertise spécifique.

Lors de cette activité commune, une journée sera consacrée à la présentation des enjeux historiques et actuels des problématiques de cohabitation entre les piétons et les cyclistes. Ensuite, les étudiants mèneront un travail de terrain dans le but d'identifier, d'analyser et de proposer des pistes de solutions pour réduire les difficultés de cohabitation.

AC 14 : LE PROPRE ET LE SALE DANS LE QUOTIDIEN URBAIN

Référente : M. Vanier

Langue : Français

L'hygiène (personnelle, privée, collective, publique, ...) et l'urbanité ont une très longue histoire commune. On peut aborder ce sujet de multiples façons, qui toutes informent la société quant à ses types et son niveau d'exigences, l'enchevêtrement de ses référentiels quant à ce qui est propre et ce qui est sale, la production des solutions sociotechniques pour "toiletter" la ville chaque jour, avec la cortège de controverses que l'on sait, etc.

En 5 jours de réflexion-production sur le sujet, l'objectif n'est pas de penser à tout, tout mettre en système, tout articuler, de l'individu à l'espace urbain, et leur métabolisme respectif.

On essaiera d'être très concret et de donner à réfléchir sur ce que signifient nos rapports (collectifs, de préférence) au propre et au sale, leurs diversité, leurs contradictions, ou au contraire leur normativité, leur encadrement. Avec deux guides pour ce faire:

- partir du quotidien, à hauteur d'individu (plutôt que des systèmes techniques, des services urbains, des politiques publiques...);
- le faire par l'image, dans l'optique de réaliser un très court métrage vidéo (10'), qui reste entièrement à imaginer librement.

1.8 JOURNÉE DES PARTENAIRES DE L'EUP

12 JANVIER 2023

L'École d'Urbanisme de Paris entretient des liens étroits avec les praticien.nes de l'aménagement et de l'urbanisme. À travers la Chaire Aménager le Grand Paris, les ateliers, les stages, l'alternance ou encore en soutenant financièrement les formations, une grande diversité d'organismes professionnels accompagnent la formation.

La Journée est conçue comme un temps vous permettant de rencontrer et de dialoguer avec ces partenaires. Ateliers flash, échanges avec les RH, présentation d'opérations ou de travaux seront au programme.



1.9 LA CHAIRE « AMÉNAGER LE GRAND PARIS »

Initiée en 2017, la Chaire « Aménager le Grand Paris » est un observatoire et un centre de ressources sur les mutations des pratiques d'aménagement dans le Grand Paris, et plus généralement dans des contextes métropolitains.

ELLE A QUATRE GRANDES MISSIONS :

- La recherche et la prospective à travers une veille et des travaux d'approfondissement sur les pratiques émergentes et la transformation de l'aménagement urbain dans le contexte de la métropole.
- La formation des étudiant-es et des professionnel-les pour créer une culture commune de l'aménagement.
- La capitalisation sur les expériences dans des métropoles étrangères pour mettre en perspective les pratiques d'aménagement dans le Grand Paris.
- L'ouverture vers la société, par diverses formes d'événements à destination des grands publics.

ELLE MENE CES MISSIONS AVEC :

- Les universitaires et les chercheur-es des trois laboratoires associés à l'École d'Urbanisme de Paris — le Lab'Urba, le LATTS (Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés) et le LVMT (Laboratoire Ville Mobilité Transport).
- Les 350 étudiant-es de l'École d'Urbanisme de Paris.
- Une quinzaine d'opérateurs publics et privés majeurs du Grand Paris :
 - Quatre membre fondateurs : la Banque des Territoires, l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF), CDC Habitat et la Société du Grand Paris.
 - Une douzaine de partenaires associés : Altarea, Eiffage Aménagement, EpaMarne-EpaFrance, Epa Paris-Saclay, Kaufman & Broad, Linkcity, Segro, Sogeprom, SNCF Immobilier, la SPL AIR 217, Sadev94, etc.
- Un comité d'experts : L'Institut Paris Région, l'Atelier Parisien d'Urbanisme de Paris et la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports.

Retrouvez toutes les actualités de la Chaire sur :

- Son site internet : <https://chaire-grandparis.fr/>

- Sa page LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/chaire-amenager-le-grand-paris>

**Le label « itinéraire de formation Grand Paris »
De la Chaire « Aménager le Grand Paris »**



QU'EST-CE QUE LE LABEL « ITINÉRAIRE DE FORMATION GRAND PARIS » ?

Le label « Itinéraire de formation Grand Paris » est attribué aux étudiant-es justifiant de la participation à plusieurs activités et de la production de travaux en lien avec la fabrique urbaine dans le Grand Paris.

Ce label vise à signaler aux structures, visées pour un stage ou un emploi, la bonne pré-connaissance des étudiant-es en matière d'aménagement en situation métropolitaine et une familiarité avec la fabrique urbaine dans le Grand Paris. Il pourra être indiqué sur le CV de l'étudiant-e et fera l'objet d'une attestation de la part de l'École d'Urbanisme de Paris.

Comment obtenir le label « Itinéraire de formation Grand Paris » ?

Pour obtenir ce label, l'étudiant-e doit :

- Suivre au moins trois types d'activités parmi les suivantes :
 - Un cours labellisé par l'Itinéraire Grand Paris.
 - Un atelier labellisé par l'Itinéraire Grand Paris.
 - Une activité commune labellisée par l'Itinéraire Grand Paris.
 - Un stage en lien avec les thématiques de la Chaire « Aménager le Grand Paris ».
 - Une activité mise en œuvre spécifiquement dans le cadre de la Chaire « Aménager le Grand Paris » (organisation d'un débat ouvert, d'une exposition, etc.).

Les enseignements et les activités labellisées par l'itinéraire de formation Grand Paris sont marqués, dans cette plaquette, par le logo de la Chaire « Aménager le Grand Paris »



2. Produire au moins un document parmi les suivants :

- Un mémoire en lien avec les thématiques de la Chaire « Aménager le Grand Paris » et une synthèse de quatre pages ;

- Un document libre en lien avec les thématiques et les activités de la Chaire « Aménager le Grand Paris » (synthèse d'activités, compte rendu d'un colloque, etc.).

QUAND OBTENIR LE LABEL « ITINERAIRE GRAND PARIS » ?

L'étudiant-e peut constituer son itinéraire de formation Grand Paris sur un ou deux ans (Master 1 et/ou 2) selon ses choix d'activités et de travaux. Il est attribué par la Chaire « Aménager le Grand Paris » après l'examen de l'itinéraire suivi par l'étudiant-e. à la fin de chaque année universitaire.

1.10 MOBILITÉS INTERNATIONALES

SEMESTRES D'ETUDES A L'ETRANGER

L'École d'Urbanisme de Paris a de nombreux accords de coopération, signés par l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) et l'Université Gustave Eiffel, avec des universités européennes et dans le monde.

Plusieurs possibilités de départ en Master 1 et Master 2, pour un semestre d'études, s'offrent aux étudiant-es :

- En M1 : au S2 (2e semestre du Master).
- En M2 parcours Urbanisme et Expertise internationale, option 'European Cities' : au S4 (4e semestre du Master, i.e. 2e semestre du M2).
- En M2 d'autres parcours ou options : au S3.

Rappel : les formations en apprentissage/alternance ne sont pas concernées.

Un bon dossier scolaire et une attestation de niveau de langue sont nécessaires. Le projet de mobilité de l'étudiant-e doit être validé par les responsables des relations internationales (RI) de l'EUP avant d'entamer les démarches administratives auprès de l'UPEC ou de l'Université Gustave Eiffel (selon les instructions données par les responsables RI).

Les départs en M2 s'organisent :

- **À la rentrée du M2 pour l'option 'European Cities' du Parcours Urbanisme et Expertise internationale (départ au S4).**
- **Dès la rentrée du M1 pour les autres parcours (départ au S3).**

DEPART EN M1 (AU S2)

Un projet élaboré en amont de l'admission à l'EUP

Les étudiant-es intéressé-es doivent cocher le cadre dédié dans le dossier de candidature à l'entrée au Master et expliciter leur projet de mobilité d'études dans une lettre de motivation spécifique, à télécharger dans l'onglet dédié sur eCandidat.

Lors de l'admission à l'EUP, un **entretien avec les responsables des RI valide le départ** ; les dossiers administratifs de candidature devront être rendus au plus tard le 1er septembre. À noter qu'une attestation de langue anglaise (pour les universités dispensant des cours en anglais) sera exigée, et qu'elle est fortement recommandée (à défaut, une auto-évaluation) pour les langues d'enseignement des autres universités.

Les étudiant-es de M1 partant à l'étranger au S2 seront dispensé-es de l'obligation de rendre un mémoire. Ils et elles sont invité-es à prendre un cours théorique ou séminaire de recherche dans l'université d'accueil. Tous et toutes rendront aux responsables des RI un rapport réflexif sur leurs apprentissages durant ce semestre de mobilité.

Universités partenaires pour le M1

- **Erasmus** : Amsterdam (Pays-Bas), Aveiro (Portugal), Berlin (Allemagne), Bucarest (Roumanie), Hambourg (Allemagne), Istanbul (Turquie), Ljubljana (Slovénie), Madrid (Espagne), Malmö (Suède), Milan (Italie), Valladolid (Espagne), Venise (Italie), Weimar (Allemagne).

- **Accords bilatéraux** : Bogotá (Colombie), Kaslik (Liban), Kōbe (Japon), Mexico (Mexique), Montréal (Canada), Niterói (Brésil), São Paulo (Brésil), Tainan City (Taïwan).

DEPART EN M2 - PARCOURS URBANISME ET EXPERTISE INTERNATIONALE OPTION 'EUROPEAN CITIES' (AU S4)

Les échanges (optionnels) sont ouverts à tous et toutes les étudiant-es entrant en M2 du parcours Urbanisme et Expertise internationale, option 'European Cities'. Cela vaut pour tous et toutes les étudiant-es, qu'ils et elles aient effectué leur M1 à l'EUP, ou non.

Les départs pour le S4 s'organisent à la prérentrée du M2 avec les responsables du parcours et les responsables des RI. Les étudiant-es sont invité-es à réfléchir à leur projet de mobilité en amont.

Universités partenaires pour le M2 Urbanisme et Expertise internationale, option 'European Cities'

- Germany, Hamburg, Hafencity University.
- Italy, Milan, Politecnico. English taught master on Urban Planning and Policy Design; Architecture.
- Sweden Malmö, Urban Studies.
- Slovenia, Ljubljana, Faculty of Architecture master's programme in urban planning.

DEPART EN M2 - AUTRES PARCOURS (AU S3) - M2 AUDE-EP, DETER, ENVIRONNEMENTS URBAINS, PROMU

Important : les formations en apprentissage/alternance, le M2 Transport et Mobilité, le M2 URBA XP, ainsi que le M2 Urbanisme et Expertise internationale option 'Villes des Suds' ne sont pas compatibles avec une mobilité académique.

Destinations possibles :

- **Erasmus** : Amsterdam (Pays-Bas), Aveiro (Portugal), Bucarest (Roumanie), Istanbul (Turquie), Madrid (Espagne), Malmö (Suède), Valladolid (Espagne).
- **Accords bilatéraux** : Bogotá (Colombie), Mexico (Mexique), Montréal (Canada), Niterói (Brésil), São Paulo (Brésil), Tainan City (Taïwan).
- **MICEFA** : États-Unis et Canada.
- **BCI** : Québec (Canada).

Voir le détail sur le site internet de l'EUP, rubrique 'International'.

Un projet élaboré dès le M1

Le projet de mobilité doit être élaboré dès le premier semestre de M1. Il s'organise avec les coordinateur-trices RI, et les responsables du parcours de M2 pressenti par l'étudiant-e.

L'étudiant-e doit contacter les deux responsables des RI à la rentrée, puis leur remettre son dossier de candidature(s), composé d'une lettre de motivation pour chaque destination visée (trois maximum), un CV à jour, les relevés de notes de tous les semestres post-bac, et une attestation de langue (langue d'enseignement de l'université d'accueil).

Les candidat-es dont le projet de mobilité est retenu seront informé-es par les coordinateur-trices RI, et devront entamer des démarches administratives selon les instructions reçues.

AIDES A LA MOBILITE

L'Université Gustave Eiffel et l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) attribuent des aides à la mobilité.

Les étudiant.es sont orienté-es vers ces guichets par les responsables des RI de l'EUP après validation de leur candidature au départ.

Les critères de classement pour l'attribution des aides sont :

- La pertinence du projet de mobilité.
- Le niveau de langue.
- Les notes obtenues lors de la scolarité antérieure.

En pratique, chaque étudiant-e parvient à obtenir un financement si le projet est validé par les responsables des RI.

Pour le parcours Urbanisme et Expertise internationale, option European Cities, **spécifiquement** : des bourses du LabEx Futurs Urbains sont versées, sans condition, en complément de la bourse Erasmus, pour les mobilités à Hambourg, Malmö, Milan et Ljubljana.

AU RETOUR DE LA MOBILITE

Transcription des notes : lorsque le relevé des notes obtenues à l'étranger est transmis par l'université partenaire, il appartient à l'étudiant-e de l'envoyer directement au secrétariat pédagogique de l'EUP. Il lui appartient également de contacter les secrétariats de l'université d'échange pour obtenir ses notes, voire d'effectuer les démarches de relance en cas de retards.

Rapport réflexif : au retour, les étudiant-es remettent aux responsables des RI un rapport réflexif sur leurs apprentissages durant ce semestre de mobilité.

Le rapport est à rendre au plus tard le 1er février pour un semestre de mobilité effectué au premier semestre de l'année universitaire, et au plus tard le 1er juillet pour un semestre de mobilité effectué au second semestre de l'année universitaire.

1.11 STAGE ET MÉMOIRE EN MASTER 2

À partir du mois d'avril*, les étudiant-es de Master 2 effectuent un stage en organisme, d'un minimum de trois mois. Le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) de l'EUP diffuse des offres de stage et d'emploi via **le Réseau EUP** auxquels les étudiant-es candidatent, principalement entre novembre et mars. Chaque stagiaire a un-e maître-esse de stage dans l'organisme, et un-e tuteur-trice, en général au sein de l'équipe pédagogique du parcours d'inscription.

Le mémoire « de fin d'études », qui inclut à la fois un compte rendu du stage (rapport détaillé) et l'étude d'une question plus théorique et problématisée, est soutenu devant un jury composé d'enseignant-es, et si possible de professionnel-les, au mois de septembre (semaine de rentrée) ou octobre.

*Les dates et la durée minimum requise peuvent varier en fonction des parcours.

Sont évalués :

1. L'accomplissement de la mission effectuée, sa restitution dans le mémoire, la présentation de l'organisme.
2. Une question plus théorique dégagée à partir du stage (lectures, problématisation, recul critique acquis par rapport au travail effectué).
3. L'itinéraire de formation de l'étudiant-e, en fin d'études (itinéraire universitaire, choix des stages, autres activités, compétences).

4 La qualité formelle du mémoire.

5. La présentation orale qui en est faite devant jury.

Pour les étudiant-es de la Voie Recherche, le suivi d'un stage est possible, à rendre compatible avec le mémoire de recherche. Le stage peut être effectué dans un laboratoire de recherche.

Les éléments plus précis concernant l'élaboration et la forme des mémoires, leur calendrier d'élaboration, seront détaillés au cours du premier semestre (S3), au sein de chaque parcours ou de la Voie Recherche.

Le mémoire est un travail personnel. Par conséquent le plagiat, qui est une fraude, est formellement interdit, et sanctionné par une exclusion du cycle de formation. Lorsque des citations sont reprises, ce qui est naturel dans un travail universitaire, celles-ci doivent être dûment signalées comme telles et intégrées au raisonnement personnel développé (et peuvent être critiquées ou relativisées).

1.12 LA VOIE RECHERCHE

La Voie Recherche (VR) s'adresse aux étudiant-es des parcours de Master 2 de la mention Urbanisme et Aménagement, hors apprentissage. La procédure de recrutement des étudiant-es désirant effectuer leur scolarité de Master 2 au sein de la Voie Recherche s'effectue au sein des parcours. Cette démarche est de leur responsabilité : il leur appartient de se signaler.

Au Semestre 3 (S3) comme au Semestre 4 (S4), les étudiant-es VR se regroupent sur un créneau d'une demi-journée hebdomadaire pour suivre des cours et séminaires. Ces enseignements se substituent à l'un des cours de la maquette du parcours, au S3 comme au S4. Ces enseignements intègrent un grand nombre de membres de l'équipe pédagogique de l'École d'Urbanisme de Paris, selon des formats variés (intervention ponctuelle, encadrement d'un mémoire, séminaire, conférence, cours, etc.). Ces enseignements sont également ouverts aux autres étudiant-es, selon des modalités définies par les responsables de parcours.

STAGE EN VOIE RECHERCHE

L'étudiant-e en VR est invité-e à réaliser un stage en laboratoire, ou dans certains cas un stage dans une structure professionnelle, sur un sujet en lien direct avec son projet de mémoire et, le cas échéant, de thèse. Ce stage est de courte durée (deux à trois mois) pour les étudiant-es souhaitant soutenir en juin, ou d'une durée plus longue (quatre à six mois) pour ceux et celles soutenant en septembre. La convention de stage intègre le dégageant de créneaux (peu nombreux) permettant à l'étudiant-e de participer aux séminaires de la fin du S3.

LE CRENEAU DU S3 EST ORGANISE AUTOUR DE QUATRE CONTENUS :

- **LIRE-ÉCRIRE** : atelier de lecture et d'écriture de textes de recherche (en français et en anglais). L'objectif de cet atelier est d'accompagner le processus d'écriture d'une recherche scientifique. Durant la première séquence, démarrant au S3, des textes seront soumis à lecture et discussion communes. Durant la seconde séquence, au S4, les étudiant-es présenteront une discussion de plusieurs textes liés à leurs projets de recherche.
- **MÉTHODO (Méthodologie de la recherche en sciences sociales)** : un enseignement, fondé sur la présentation de cas concrets de choix : choix du terrain, choix des sources, choix des outils de traitement des données, etc.

▪ **RIA (Recherche, Innovation et Action)** : un format pour expliciter les options offertes aux étudiant-es (CIFRE [Convention industrielle de formation par la recherche], contrats de collaboration) et les différentes modalités d'articulation de la recherche et de l'action en urbanisme (Recherche Action, Recherche en appui aux politiques publiques). Ce module est articulé avec des présentations de programmes de recherche.**LE CRENEAU DU S4**

APPROFONDIT ET DIVERSIFIE CES CONTENUS :

- **SEM (Séminaire collectif)** : Un format de séminaire collectif avec au minimum deux enseignant-es pour partager des informations transversales et faire le point sur l'acquisition d'infos, de savoirs, de pratiques. Il prend parfois le format de « confessionnal » pour débriefer un-e étudiant-e.
- **EPIST (Épistémologie de la recherche en sciences sociales)** : Un enseignement de type magistral pour transmettre des fondamentaux théoriques.
- **OUTILS** : Traitement de données quantitatives et qualitatives, dispositifs d'observation des environnements et des comportements, recherche participative, visualisation (du dessin à la cartographie), photo, vidéo.

CONTACTS DE LA VOIE RECHERCHE

Responsables pédagogiques :

Martin VANIER (martin.vanier@u-pec.fr)

Secrétariat pédagogique : Magali DE OLIVEIRA (magali.de-oliveira@u-pec.fr)

1.13 PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS

FORUM DES METIERS

Jeudi 2 février ou vendredi 3 février 2022* - Coordination : Marie-Paule Rousseau & Sandrine Vazquez

*Dates provisoires, données à titre indicatif uniquement.

Le forum des métiers est ouvert à tous les étudiant-es de l'EUP. Il permet de discuter, dans le cadre de petits groupes, avec des professionnelles pour l'essentiel anciens étudiant-es de l'EUP, IUP (Institut d'Urbanisme de Paris) et IFU (Institut Français d'Urbanisme).

Parcours professionnels, évolution des métiers et des secteurs professionnels, contexte de travail sont ainsi abordés.

Il est clôturé par un cocktail permettant de poursuivre de manière plus informelle les échanges.



Affiches du Forum des Métiers, éditions 2018, 2019, 2020, 2021. © EUP/BDE/Junior EUP.



MASTER 2

Développement urbain intégré : Stratégies et projets (parcours en alternance)

2022-2023

MENTION URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Responsables du parcours Développement urbain intégré :
Nadia ARAB (nadia.arab@univ-paris-est.fr)

Secrétariat pédagogique :
Valérie CAMARD (valerie.camard@univ-eiffel.fr) - 01 71 40 80 90

2.1 PRÉSENTATION DU PARCOURS

Le parcours **DUI - Développement Urbain Intégré : stratégies et projets** est un parcours en alternance qui forme de futur-es professionnel·les au développement urbain durable intégré, défi de l'action urbaine publique et privée.

Comment conduire le renouvellement des espaces urbains face aux crises environnementales et climatiques, dans un contexte d'austérité des finances publiques, de mutations des rapports entre espaces et sociétés et de nouvelles pratiques tournées vers le recyclage urbain et immobilier pour agir avec la ville déjà-là ? Ces problématiques sont au cœur du parcours DUI.

Il se positionne sur la capacité des professionnel·les à appréhender les transitions écologiques et les mutations spatiales, à décloisonner les secteurs d'action publique, à construire des coopérations inédites et à raisonner sur des problèmes et des solutions à l'intersection de plusieurs domaines.

L'objectif est de former des professionnel·les à ces nouveaux enjeux et contextes d'action et à agir dans des positions d'interface. Cela appelle au renouvellement des savoirs, des approches, des compétences.

Organisé selon un principe d'alternance entre université et organisme professionnel, le parcours DUI s'appuie sur des modalités de professionnalisation qui articulent savoirs universitaires et expériences professionnelles. Cette alternance est d'autant plus importante que le contexte actuel suppose des innovations qui interpellent la recherche urbaine autant que l'inventivité quotidienne des professionnel·les. L'aller-retour entre université et organisme professionnel (collectivités ou secteur privé) se traduit également par des modalités d'enseignement qui s'appuient sur les situations professionnelles rencontrées par les étudiant·es, et par des modalités de contrôle des connaissances adaptées à la situation spécifique des apprenti·es. Ces modalités placent les étudiant·es/apprenti·es dans une posture pro-active et réflexive à l'égard de leurs propres apprentissages et de leur capacité à faire émerger des solutions nouvelles.

Ce parcours défend une professionnalisation adossée aux savoir-faire de la démarche de recherche pour outiller les futur-es professionnel·les dans leur capacité à explorer et formaliser des problèmes et des enjeux inédits. Ce pari, en apparence contre-intuitif pour un parcours en apprentissage, reçoit de très bons échos tant des partenaires socioéconomiques publics et privés que des étudiant·es.

CONTACTS DU PARCOURS ENVIRONNEMENTS URBAINS

Responsable pédagogique :

Nadia ARAB (nadia.arab@univ-paris-est.fr).

Suivi des partenariats :

Marie-Paule ROUSSEAU (marie-paule.rousseau@univ-eiffel.fr).

Suivi des apprenti·es :

Romain BRIOT (romainbriot@hotmail.com).

Secrétariat pédagogique :

Valérie CAMARD (valerie.camard@univ-eiffel.fr).

Équipe pédagogique : Nadia ARAB, Raffaele BARBATO, Romain BRIOT, Julie CHOURAQUI, Gilles CRAGUE, Gilles JEANNOT, Pascal MADRY, Françoise NAVARRE, Martin RAULT, Lhouany SIESSIE, Taoufik SOUAMI, Ana Cristina TORRES, Anthony XIMENEZ, Pierre ZEMBRI, et d'autres universitaires et professionnel·les intervenant ponctuellement.

2.2 DESCRIPTION DES COMPÉTENCES, UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (UE) ET COURS

ECTS : *European Credit Transfer and Accumulation System* / Système européen de transfert et d'accumulation de crédits.

COMPÉTENCE 1

CONTEXTUALISER, SPATIALISER ET PROBLEMATISER L'ACTION URBAINE

UE 1 - FONDAMENTAUX - CONTEXTUALISER, SPATIALISER ET PROBLEMATISER L'ACTION URBAINE INTEGREE

Semestre	Premier semestre (S3)
ECTS	6

COURS 1 - CONTEXTUALISER L'ACTION URBAINE

Responsable : Martin RAULT

Heures	18h
---------------	-----

PRESENTATION SUCCINCTE DU COURS : mise en situation professionnelle (rédaction d'un cahier des charges) visant à rendre compte de l'importance de la contextualisation dans l'exploration de problèmes urbains et territoriaux. Ainsi, l'activité de contextualisation s'effectue de manière multiscale et appréhende autant des dimensions spatiales, sociales, économiques que les systèmes d'acteurs.

METHODES D'ÉVALUATION : évaluation commune avec le cours « Comprendre les acteurs et les cadres d'action », dans le cadre d'une mise en situation professionnelle.

COURS 2 - COMPRENDRE LES ACTEURS ET LES CADRES D'ACTION

Responsables : Nadia ARAB, Romain BRIOT, Françoise NAVARRE

Heures	27h
---------------	-----

PRESENTATION SUCCINCTE DU COURS : séquence centrée sur la connaissance des acteurs de la fabrique urbaine et de leurs conditions d'intervention. Une attention particulière est portée à l'action publique locale : les collectivités, leurs rôles, leurs compétences, leurs évolutions récentes, les finances locales et les principaux termes de l'action publique (une politique, un problème public, un secteur d'action, etc.). Enfin, il s'agira de se familiariser avec la compréhension de ce qu'est « un acteur » et des mécanismes de la coopération inter-acteurs de la transformation urbaine durable.

METHODES D'ÉVALUATION : évaluation commune avec le cours « Contextualiser l'action urbaine », dans le cadre d'une mise en situation professionnelle.

COURS 3 - METHODOLOGIES ET OUTILS DE CONNAISSANCES DES TERRITOIRES (DIAGNOSTIC, OBSERVATION, EVALUATION, VEILLE, PROSPECTIVE)

Responsable : Anthony XIMENEZ

Heures	18h
---------------	-----

PRESENTATION SUCCINCTE DU COURS : cours croisant apport théorique et méthodologique, sur les outils et méthodes de production d'information et de connaissance territorialisées. Cet enseignement d'observation vise l'acquisition de compétences en analyse territoriale par un travail sur les démarches de diagnostic et l'approfondissement des concepts d'évaluation, de veille et de prospective territoriales. Ce cours accompagne les étudiant-es dans la définition des enjeux territoriaux et dans la mobilisation de la connaissance territoriale pour l'élaboration de l'action.

METHODES D'ÉVALUATION : l'évaluation, en contrôle continu, s'articule avec le workshop et le cours « Contextualiser l'action urbaine ». Elle consiste en la production d'un diagnostic territorial contextualisé et problématisé au regard de la commande du workshop.

COMPÉTENCE 2

AGIR EN MODE PROJET DANS DES SYSTEMES D'ACTEURS COMPLEXES

UE 2 - AGIR EN MODE PROJET DANS DES SYSTEMES D'ACTEURS COMPLEXES (1/2)

Semestre	Premier semestre (S3)
ECTS	6

COURS 1 - METHODOLOGIE ET OUTILS DU MODE PROJET

Responsables : Nadia ARAB, Romain BRIOT et Lhouany SIESSIE

Heures	36h
---------------	-----

PRESENTATION SUCCINCTE DU COURS : le mode projet est devenu un mode privilégié de l'action publique et privée. Une première séquence de cet enseignement expose les fondements et les grands principes du fonctionnement en mode projet, une deuxième séquence prépare à la méthodologie du projet d'aménagement urbain, la troisième séquence examine le rapport à l'action et au mode projet en situation d'innovation.

METHODES D'ÉVALUATION : travail de groupe en séance, ou dossier.

COURS 2 - COOPERATION ET JEUX D'ACTEURS

Responsable : Gilles JEANNOT

Heures	9h
---------------	----

PRESENTATION SUCCINCTE DU COURS : mobilisation des théories des organisations pour approfondir la compréhension des mécanismes des relations inter-acteurs à partir d'études de cas.

METHODES D'ÉVALUATION : pas d'évaluation.

UE 5 - AGIR EN MODE PROJET DANS DES SYSTEMES D'ACTEURS COMPLEXES (2/2)	
Semestre	Second semestre (S4)
ECTS	9

COURS 1 - REPENDRE A UN APPEL A PROJET / CONSTRUIRE ET REPENDRE A UN APPEL D'OFFRE Responsables : Romain BRIOT et Lhouany SIESSIE	
Heures	15h
PRESENTATION SUCCINCTE DU COURS : le cours vise la connaissance des logiques d'appels à projet et d'appels d'offre. Il s'agit d'explorer les différentes procédures et leurs documents cadres, de se familiariser avec les dossiers, de savoir organiser une consultation, de passer commande ou de répondre à un appel d'offres /à projets. Ce cours passe par l'acquisition de savoirs préalables : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Exposé des différents types de procédures et de marchés publics. ▪ Exposé de la nature et du contenu des documents contractuels d'un dossier de consultation. ▪ Exposé des documents à remettre par les prestataires. 	
METHODES D'EVALUATION : une mise en situation est proposée à partir de dossiers de consultation réels remis aux étudiant·es (par binôme) où il s'agit d'analyser la commande, de reformuler les objectifs et les attentes, de proposer des modalités de pilotage et d'instances de validation.	

COURS 2 - USAGES, USAGER·ES ET PARTICIPATION Responsable : Anthony XIMENEZ	
Heures	18h
PRESENTATION SUCCINCTE DU COURS : après être revenu, y compris avec un regard distancié et critique, sur les notions d'usages et de participation et leur diffusion dans le champ urbain, cet enseignement prépare les étudiant·es à acquérir un savoir-faire dans l'approche des usages de l'espace et à leur intégration dans la problématisation d'une situation et l'élaboration de solutions.	
METHODES D'EVALUATION : travaux de groupe en séance TD/ou dossier	

COMPÉTENCE 3 INTEGRER DES ENJEUX SOCIAUX, ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

UE 3 - INTEGRER DES ENJEUX SOCIAUX, ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX (1/2)	
Semestre	Premier semestre (S3)
ECTS	6

Après une introduction au développement urbain intégré (Nadia Arab, Romain Briot et Yoan Miot) l'UE 3 est organisée autour de deux enseignements, l'un centré sur l'intégration de l'industrie et des entreprises dans les espaces urbains, condition de la cohésion par l'emploi et l'autre sur l'urbanisme de gestion comme mode de transformation et d'amélioration des espaces déjà urbanisés.

COURS 1 - Développement urbain intégré : économie et emploi Responsables : Gilles CRAGUE	
Heures	27h
PRESENTATION SUCCINCTE DU COURS : ce cours explore les problématiques liées aux enjeux économiques de l'urbanisme et de l'aménagement, en s'appuyant en particulier sur des exemples d'actions intégrées et leurs stratégies (stratégies urbaines intégrées). Cette dimension sera notamment abordée via des études de cas et/ou des visites de terrains.	
METHODES D'EVALUATION : l'évaluation s'effectuera en contrôle continu.	

COURS 2 - Urbanisme de gestion Responsable : Hélène DANG VU	
Heures	21h
PRESENTATION SUCCINCTE DU COURS : cet enseignement a pour objectif de sensibiliser aux opérations de transformation et organisation de l'espace urbain dont les modalités procèdent avant tout de la transformation de la ville déjà là par la gestion des espaces urbanisés, selon des logiques qui placent le fonctionnement et l'usage des espaces au cœur de leur démarche.	
METHODES D'EVALUATION : l'évaluation s'effectuera en contrôle continu.	

UE 4 - WORKSHOP	
Semestre	Premier semestre (S3)
ECTS	12

WORKSHOP Responsables : Julie CHOURAQUI et Sarah DUBEAUX	
Heures	82h
PRESENTATION SUCCINCTE DU COURS : le workshop met en œuvre une démarche de	

recherche-action pour explorer, identifier et comprendre des problèmes concrets liés à des stratégies et/ou enjeux de développement urbain intégré à l'échelle de projets opérationnels et/ou d'élaboration de politiques publiques territorialisées. Il s'agit de produire de la connaissance sur les problèmes posés par le développement urbain intégré et d'explorer et concevoir des approches adaptées. Les apprenti-es travailleront sur un ou des cas proposés par un ou des partenaires professionnels. Le travail conduit par les étudiant-es sera articulé à d'autres enseignements du parcours notamment ceux en liens avec les méthodes de la connaissance des territoires et avec les méthodes de la coopération et de la participation.

Le workshop se traduit par la réalisation d'un rapport et s'achève par une journée d'études dite « Les Ateliers du Développement Urbain Intégré ». À destination du milieu professionnel et académique, cette journée est conçue, organisée et animée par les étudiant-es. Il s'agira, à partir du travail conduit et d'interventions de professionnel·les et chercheurs et chercheuses, de valoriser le travail de workshop et de mettre en discussion des enjeux et problèmes spécifiques posés par des démarches de développement urbain intégré.

METHODES D'EVALUATION : évaluation collective et individuelle des travaux menés dans le cadre de la réponse à la commande et dans la conception et mise en œuvre de la journée d'études.

UE 6 - INTEGRER DES ENJEUX SOCIAUX, ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX (2/2)

Semestre	Second semestre (S4)
ECTS	9

SEMINAIRES THEMATIQUES

Heures	112h
---------------	------

PRESENTATION SUCCINCTE DU COURS : ensemble de séminaires thématiques d'une à deux journées chacun. Ils ont chacun pour objectif d'aborder un secteur d'action publique pour en expliquer le fonctionnement spécifique et pour explorer les enjeux et/ou problèmes de développement urbain intégré qui y sont associés. Six thématiques seront explorées à travers des enseignements approfondis :

- Action sur le commerce existant.
- Transition écologique et développement urbain intégré.
- Mobilité, espaces publics au prisme de la transition écologique.
- Cohésion au prisme du développement urbain intégré.
- Santé et territoires.
- Projets urbains intégrés.

METHODES D'EVALUATION : parmi les différents séminaires suivis, les étudiant-es réaliseront trois travaux : l'un obligatoire (projets urbains intégrés), les deux autres au choix parmi les séminaires Transition écologique, Mobilité, Cohésion ou Santé.

VOYAGE D'ETUDES

Heures	20h
---------------	-----

PRESENTATION SUCCINCTE DU COURS : le voyage d'études a pour but, sur une semaine, d'explorer *in situ* la question du développement intégré.

METHODES D'EVALUATION : réalisation collective d'un carnet de voyage.

UE 7 – MEMOIRE ET ATELIER D'ANALYSE DE PRATIQUES

Semestre	Second semestre (S4)
ECTS	12

SEMINAIRE D'ACCOMPAGNEMENT METHODOLOGIQUE A LA REALISATION D'UN MEMOIRE

Responsables : Hélène DANG-VU

Heures	10h
---------------	-----

PRESENTATION SUCCINCTE DU COURS : accompagnement méthodologique des étudiant-es dans la réalisation du mémoire de fin d'études, adossé aux expériences professionnelles en alternance. Outre un rappel des principes de réalisation d'un mémoire, le séminaire accompagnera les étudiant-es dans l'identification d'une problématique de développement urbain intégré.

METHODES D'EVALUATION : évaluation du mémoire et de sa soutenance.

ATELIER D'ANALYSE DE PRATIQUES

Responsables : Nadia ARAB et Julie CHOURAQUI

Heures	30h
---------------	-----

PRESENTATION SUCCINCTE DU COURS : l'atelier d'analyse de pratiques est une démarche de formation mettant au cœur des apprentissages la réflexivité des étudiant-es en particulier à partir de leur expérience professionnelle en alternance. L'atelier d'analyse de pratiques consiste donc à travailler sur des problèmes concrets, tirés des situations professionnelles des étudiant-es, tout en permettant de faire un retour sur les savoirs et savoir-faire acquis lors des enseignements pratiques et théoriques.

METHODES D'EVALUATION : l'atelier d'analyse de pratique donne lieu à l'élaboration d'un portfolio par les étudiant-es, témoin et support de l'engagement dans le monde des praticien·nes. Il sera examiné au moment de la soutenance de fin d'études (mémoire et portfolio).

2.3 EMPLOI DU TEMPS DE L'ANNÉE 2022-2023

PREMIER SEMESTRE (S3) – principale salle de cours : A120.

Les salles A116 et A117 sont des salles supplémentaires pour les travaux en groupes.

Le premier semestre de l'année de Master 2 équivaut au troisième semestre du Master, dans son ensemble (S3).

	05 sept Lundi	06 sept Mardi	07 sept Mercredi	08 sept Jeudi	09 sept Vendredi
9h30-12h30	Rentrée DUI	Introduction au développement urbain intégré - R. Briot	Comprendre les acteurs et les cadres d'actions - R. Briot	Comprendre les acteurs et les cadres d'actions - R. Briot	Méthodologie et outils de connaissance des territoires - A. Ximenez
14h-17h	Introduction au développement urbain intégré - N. Arab	Les acteurs du DUI - N. Arab	Workshop - S. Dubeaux/ J.Chouraqui	Workshop - S. Dubeaux/ J.Chouraqui	Développement urbain intégré : économie et emploi - G. Crague
17h-18h	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie

	12 sept Lundi	13 sept Mardi	14 sept Mercredi	15 sept Jeudi	16 sept Vendredi
9h30-12h30	Travail en autonomie - Workshop	Contextualiser l'action urbaine - M.Rault	Contextualiser l'action urbaine - M.Rault	Workshop - S. Dubeaux/ J.Chouraqui	Méthodologie et outils de connaissance des territoires - A. Ximenez
14h-17h	Comprendre les acteurs et les cadres d'actions - R. Briot			Travail en autonomie - Workshop	Développement urbain intégré : économie et emploi - G. Crague
17h-18h	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie

	19 sept Lundi	20 sept Mardi	21 sept Mercredi	22 sept Jeudi	23 sept Vendredi
9h30-12h30	Workshop - S. Dubeaux/ J.Chouraqui - Terrain				Développement urbain intégré : économie et emploi - G. Crague
14h-17h					
17h-18h	Travail en autonomie				

	26 sept Lundi	27 sept Mardi	28 sept Mercredi	29 sept Jeudi	30 sept Vendredi
9h30-12h30	Travail en autonomie - Workshop	Contextualiser l'action urbaine - M.Rault	Comprendre les acteurs et les cadres d'actions - F. Navarre	Travail en autonomie - Workshop	Méthodologie et outils de connaissance des territoires - A. Ximenez
14h-17h	Comprendre les acteurs et les cadres d'actions - F. Navarre		Workshop - S. Dubeaux/ J.Chouraqui	Travail en autonomie - Workshop	Développement urbain intégré : économie et emploi - G. Crague
17h-18h	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie

	03 oct Lundi	04 oct Mardi	05 oct Mercredi	06 oct Jeudi	07 oct Vendredi
9h30-12h30	Méthodologie et outils de connaissance des territoires - A. Ximenez	Comprendre les acteurs et les cadres d'actions - F. Navarre	Préparation examen UE1 SALLES A116 - A117	Travail en autonomie - Workshop	Méthodologie et outils de connaissance des territoires - A. Ximenez
14h-17h	Méthodologie et outils du mode projet - R.Briot	Préparation examen UE1 - M.Rault SALLES A116 - A117	EXAMEN FINAL UE 1 - N. Arab et M.Rault	Workshop - S. Dubeaux/ J.Chouraqui	Développement urbain intégré : économie et emploi - G. Crague
17h-18h	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie

	24 oct Lundi	25 oct Mardi	26 oct Mercredi	27 oct Jeudi	28 oct Vendredi
9h30-12h30	Atelier d'analyse de pratiques - N. Arab	Workshop - S. Dubeaux/ J.Chouraqui	Workshop - S. Dubeaux/ J.Chouraqui	Workshop - S. Dubeaux/ J.Chouraqui	Travail en autonomie - Workshop
14h-17h	Travail en autonomie - Workshop	Travail en autonomie - Workshop	Travail en autonomie - Workshop	Travail en autonomie - Workshop	Développement urbain intégré : économie et emploi - G. Crague
17h-18h	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie

	31 oct Lundi	01 nov Mardi	02 nov Mercredi	03 nov Jeudi	04 nov Vendredi
9h30-12h30	Workshop - Restitution intermédiaire	Férié	Comprendre les acteurs et les cadres d'actions - N. Arab	Comprendre les acteurs et les cadres d'actions - N. Arab	Comprendre les acteurs et les cadres d'actions - N. Arab
14h-17h			Workshop - S. Dubeaux/ J.Chouraqui	Workshop - En autonomie Salles A116 - A117	Développement urbain intégré : économie et emploi - G. Crague
17h-18h			Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie

	21 nov Lundi	22 nov Mardi	23 nov Mercredi	24 nov Jeudi	25 nov Vendredi
9h30-12h30	Atelier d'analyse de pratiques - N. Arab et Y. Miot	Méthodologie et outils du mode projet - R. Briot	Travail en autonomie - Workshop	Workshop - S. Dubeaux/ J.Chouraqui	Méthodologie et outils du mode projet - R. Briot
14h-17h	Workshop - S. Dubeaux/ J.Chouraqui	Méthodologie et outils du mode projet - L.Siessie	Méthodologie et outils du mode projet - L.Siessie	Workshop - En autonomie	Développement urbain intégré : économie et emploi - G. Crague
17h-18h	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie

	28 nov Lundi	29 nov Mardi	30 nov Mercredi	01 déc Jeudi	02 déc Vendredi
9h30-12h30	Workshop - S. Dubeaux/ J.Chouraqui	Workshop - S. Dubeaux/ J.Chouraqui	Workshop - S. Dubeaux/ J.Chouraqui	Workshop - S. Dubeaux/ J.Chouraqui	Workshop - Restitution finale
14h-17h	Travail en autonomie - Workshop	Travail en autonomie - Workshop	Travail en autonomie - Workshop	Travail en autonomie - Workshop	
17h-18h	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	

	02 janv Lundi	03 janv Mardi	04 janv Mercredi	05 janv Jeudi	06 janv Vendredi
9h30-12h30	Atelier d'analyse de pratiques - N. Arab	Innovation et conduite de projets - N. Arab	Méthodologie et outils du mode projet - L. Siessie	Urbanisme de gestion - H. Dang Vu	Innovation et conduite de projets - N. Arab
14h-17h	Coopération et jeux d'acteurs - G. Jeannot	Coopération et jeux d'acteurs - G. Jeannot	Méthodologie et outils du mode projet - L. Siessie		Coopération et jeux d'acteurs - G. Jeannot - A219

2.4 CALENDRIER D'ALTERNANCE 2022-2023

Semaine	du	au	Lu	Ma	Me	Je	Ve
36	2022.09.05	2022.09.09	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
37	2022.09.12	2022.09.16	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
38	2022.09.19	2022.09.23	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
39	2022.09.26	2022.09.30	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
40	2022.10.03	2022.10.07	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
41	2022.10.10	2022.10.14	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
42	2022.10.17	2022.10.21	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
43	2022.10.24	2022.10.28	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
44	2022.10.31	2022.11.04	Cours	Férié	Cours	Cours	Cours
45	2022.11.07	2022.11.11	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Férié
46	2022.11.14	2022.11.18	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
47	2022.11.21	2022.11.25	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
48	2022.11.28	2022.12.02	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
49	2022.12.05	2022.12.09	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
50	2022.12.12	2022.12.16	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
51	2022.12.19	2022.12.23	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
52	2022.12.26	2022.12.30	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
1	2023.01.02	2023.01.06	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
2	2023.01.09	2023.01.13	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
3	2023.01.16	2023.01.20	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
4	2023.01.23	2023.01.27	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
5	2023.01.30	2023.02.03	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
6	2023.02.06	2023.02.10	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
7	2023.02.13	2023.02.17	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
8	2023.02.20	2023.02.24	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
9	2023.02.27	2023.03.03	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
10	2023.03.06	2023.03.10	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
11	2023.03.13	2023.03.17	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
12	2023.03.20	2023.03.24	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
13	2023.03.27	2023.03.31	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
14	2023.04.03	2023.04.07	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
15	2023.04.10	2023.04.14	Férié	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
16	2023.04.17	2023.04.21	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
17	2023.04.24	2023.04.28	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
18	2023.05.01	2023.05.05	Férié	Cours	Cours	Cours	Cours
19	2023.05.08	2023.05.12	Férié	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
20	2023.05.15	2023.05.19	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Férié	Entreprise
21	2023.05.22	2023.05.26	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
22	2023.05.29	2023.06.02	Férié	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
23	2023.06.05	2023.06.09	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
24	2023.06.12	2023.06.16	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
25	2023.06.19	2023.06.23	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
26	2023.06.26	2023.06.30	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
27	2023.07.03	2023.07.07	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
28	2023.07.10	2023.07.14	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Férié
29	2023.07.17	2023.07.21	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
30	2023.07.24	2023.07.28	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
31	2023.07.31	2023.08.04	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
32	2023.08.07	2023.08.11	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
33	2023.08.14	2023.08.18	Entreprise	Férié	Entreprise	Entreprise	Entreprise
34	2023.08.21	2023.08.25	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
35	2023.08.28	2023.09.01	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
36	2023.09.04	2023.09.08	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
37	2023.09.11	2023.09.15	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
38	2023.09.18	2023.09.22	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
39	2023.09.25	2023.09.29	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Cours	Entreprise

Lieu de formation : École d'Urbanisme de Paris (EUP).
 Reentrée à l'EUP : 5 septembre 2022.
 Période des comités de pilotage : janvier 2023.
 Période de Jury semaine 1 : février 2023.
 Période de Jury semaine 2 : juin 2023.
 Période de soutenance : septembre 2023.
 Fin de formation : 30 septembre 2023.

L'apprenti-e dispose de trois mois (sous réserve de valider le cursus antérieur requis) avant le début de la formation pour débiter son contrat d'apprentissage.
 Attention : pendant la durée du contrat d'apprentissage, 25% du temps de formation sont obligatoires.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

École d'Urbanisme de Paris

2022-2023

3.1 ÉQUIPE ENSEIGNANTE	p. 44
3.2 ÉQUIPE ADMINISTRATIVE	p. 49
3.3 VIE ÉTUDIANTE / INFORMATIONS PRATIQUES	p. 50
3.4 PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES	p. 54
3.5 VENIR À L'EUP	p. 57



Cité Descartes, Bâtiment Bienvenüe. Architecte Jean-Philippe Pargade. Photo Éric Morency © Epamarne.

3.1 ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Multidisciplinaire, l'équipe enseignante de l'EUP est composée de :

- Professeur-es,
- Maître-sse de conférences,
- Professionnel-les associé-es,
- Attaché-es temporaires d'enseignement et de recherche,
- Intervenant-es (doctorant-es, vacataires, autres statuts).

À la suite, la liste des enseignant-es de l'EUP habilité-es à encadrer les mémoires de Master 1 et Master 2, mentionnant leurs champs thématiques et domaines de recherche respectifs.

ADISSON Félix felix.adisson@univ-eiffel.fr
Production urbaine - Instruments juridiques et financiers de l'urbanisme et de l'aménagement - Foncier et immobilier publics - Rente foncière - Méthodes comparatives - Aires géographiques : France, Italie, Brésil.

ALDHUY Julien julien.aldhuy@u-pec.fr
Politiques, discours et pratiques du développement économique (région, territoire, métropoles, grands projets) - Économie dans les projets d'aménagement et d'urbanisme - Stratégies spatiales et projets urbains des firmes dans la ville des flux - Prospective et stratégie territoriale - Mobilités contraintes et trajectoires spatiales / urbaines des entreprises.

ARAB Nadia nadia.arab@univ-paris-est.fr
Acteurs, pratiques, métiers, modalités de coproduction et de régulation publiques et privées de l'urbanisme - Projets d'urbanisme - Gestion urbaine - Conception collective - Cadre de vie - Fiches et vacance immobilière - Innovation et urbanisme - Ville productive.

ARAGAU Claire claire.aragau@u-pec.fr
Développement territorial: planification, territoires de projet et gouvernances - Dynamiques périurbaines- Arbitrages fonciers à l'heure du ZAN (Zéro Artificialisation Nette) - Pavillonnaire et densification- Agriculture urbaine et métropolitaine.

ARTIOLI Francesca francesca.artioli@u-pec.fr
Foncier et immobilier public - Transformations du logement - Ville et numérique - Sociologie politique de l'action locale - Méthode comparative - Villes européennes.

BALLIF Florine florine.ballif@u-pec.fr
Transformations des politiques urbaines et des modes d'action publique - Politiques de sécurité - Violence urbaine - Villes divisées - Fermeture des espaces urbains identités urbaines et ethniques - Aires géographiques : France, Irlande, Brésil.

BARON Nacima nacima.baron@enpc.fr
Gouvernance multiniveau par les infrastructures et les mobilités - Circulation transnationale des modèles de soutenabilité au prisme des gares et autres lieux urbains du mouvement.

BEHAR Daniel daniel.behar@u-pec.fr
Développement territorial - Pouvoirs locaux - Métropolisation - Grand Paris - Stratégies territoriales.

BOGNON Sabine sabine.bognon@u-pec.fr
Politiques urbaines environnementales - Métabolisme territorial - Nature - Alimentation - Gestion des espaces urbains - Histoire de l'environnement urbain.

BRINIS Selma selma.brinis@hotmail.com
Histoire du chemin de fer - Histoire urbaine - Patrimoine ferroviaire - Réseaux de transport et urbanisation - Méthodes de cartographie en SIG - Terrain de recherche actuel : la région Île-de-France.

CARRIOU Claire claire.carriou@u-pec.fr
Politiques de l'habitat - Alternatives habitantes - Expérimentations institutionnelles dans la

production et la gestion de l'habitat – Histoire du logement – Participation et mobilisations habitantes
- Aires géographiques : France, Europe.

CHEDID Rita rita.chedid@u-pec.fr

Développement territorial - Mobilité résidentielle - Économie territoriale - Stratégie territoriale - Pratiques de planification spatiale - Observation urbaine - Urbanisme opérationnel : plans locaux d'urbanisme au Liban - Villes post-crise.

CHOURAQUI Julie julie.chouraqui@univ-eiffel.fr

Villes petites et moyennes - Dynamiques de déclin urbain - Politiques de revitalisation du centre-ville, politiques de renouvellement urbain dans des contextes immobiliers détendus - Programmes nationaux territorialisés (Action Cœur de Ville, Petites villes de demain) - Réformes de l'État et des services publics, fermetures des services publics - Possibilités d'appui sur des sujets variés pour l'aspect méthodologique : statistiques et analyse spatiale

CLERVAL Anne anne.clerval@univ-eiffel.fr

Gentrification - Ségrégation - Dynamiques socio-spatiales - Rapports sociaux de domination.

COUDROY DE LILLE Laurent coudroy@u-pec.fr

Histoire urbaine, de l'urbanisme, de l'environnement urbain - Patrimoines - Terminologie et langages - Opérations d'urbanisme - Aires géographiques : Espagne.

CUNY Cécile cecile.cuny@u-pem.fr

Sociologie urbaine - Ethnographie - Méthodes visuelles - Espace et travail ouvriers - Territoires logistiques - Urbanisme participatif - Photographie collaborative - Aires géographiques : France, Allemagne (dont ancienne RDA).

DANG VU Hélène helene.dang-vu@univ-eiffel.fr

Projets urbains - Acteurs et Professions de l'aménagement - Urbanisme universitaire.

DAUBAS Charles charles.daubas@u-pec.fr

Maîtrise d'œuvre urbaine - Conduite opérationnelle du projet urbain - Stratégie urbaine - Outils et techniques de représentation.

DE TILIÈRE Guillaume guillaume.de-tiliere@univ-eiffel.fr

Lien entre les transports, la mobilité et l'aménagement - Planification et conception de grands projets de transport - Programmation des gares et pôles d'échanges.

DELAPLACE Marie marie.delaplace@univ-eiffel.fr

Outils, acteurs et politiques de développement territorial à différentes échelles concernant les infrastructures et services de transport - Innovations technologiques ou servicielles - Tourisme - Finance collaborative - Économie verte - Économie sociale.

DIDIER Sophie sophie.didier@univ-eiffel.fr

Pouvoir - Gouvernance métropolitaine - Temps moyen des dynamiques urbaines et de l'élaboration des politiques publiques - Comparatisme Nord/Sud - Circulation internationale des modèles - Aires géographiques : Afrique émergente, Amérique du Nord.

DORSO Franck franck.dorso@u-pec.fr

Sociologie - Anthropologie sociale - Informalités - Processus de patrimonialisation - Normes - Transgressions - Sociologie de la transaction sociale.

GARDESSE Camille camille.gardesse@u-pec.fr

Sociologie urbaine et dynamiques démographiques - Méthodologie des sciences sociales - Participation des habitants dans les projets urbains - Phénomènes socio-démographiques et politiques urbaines : migrations et minorités en ville, pauvreté, discriminations et inégalités - Dimensions sociales de l'habitat et des trajectoires résidentielles.

GUELTON Sonia guelton@u-pec.fr

Développement local et financement de l'urbanisation : économie territoriale et économie de l'aménagement - Économie foncière - Financement et risque dans les projets - Reconversion de terrains publics.

JAGLIN Sylvie sylvie.jaglin@univ-eiffel.fr

Politique, gestion et régulation des services en réseaux - Gouvernance urbaine et action publique dans les villes du Sud - Émergence économique, urbanisation et transitions infrastructurelles au Sud - Énergie, eau potable, déchets dans les villes en développement - Politiques néolibérales, pauvreté et

accès aux services essentiels.

JARRIGEON Anne anne.jarrigeon@univ-eiffel.fr

Anthropologie urbaine - Sciences de la communication - Ethnographie visuelle - Approches sensibles - Usages de la ville - Expérience des mobilités - Espaces publics - Minorités - Genre - Images et imaginaires urbains - Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).

KHALIL Richart richard.khalil@u-pec.fr

Droit à la ville - Dynamiques foncières - Diagnostic urbain - Mutation urbaine - Dynamiques immobilières - Méthodes participatives - Espace public - Projet urbain - Ségrégation urbaine - Logement abordable - Urbanisme communautaire - Branding municipal - Petites et moyennes villes - Représentations sociales et spatiales - Exclusion urbaine - Revitalisation - Liban - Urbanisme Arabe - Urbanisme rural - ODD (Objectifs de développement Durable).

KORSU Emre emre.korsu@univ-eiffel.fr

Urbanisme et politiques urbaines - Choix de localisation - Mobilité résidentielle - Pratiques de déplacement - Arbitrages logement - Champs des possibles résidentiels et mobilières - Transport - Ségrégation/mixité sociale.

LACROIX Guillaume guillaume.lacroix@univ-eiffel.fr

Intégration de l'environnement et du développement durable dans les pratiques d'aménagement opérationnel - Ingénierie - Management de projet - Professions de l'urbain - Métropolisation - Aménagement dans le Grand Paris.

LAPALUD Pascale pascale.lapalud@univ-eiffel.fr

Urbanisme et genre - Histoire de l'urbanisme - Droit à la ville pour toutes - Approche intersectionnelle - Politique - Genre et espaces - Genre et logement - Méthode et outils du diagnostic genré - Approche sensible - Innovation - Budget genré - Assistance à maîtrise d'ouvrage - Préfiguration.

LE NÉCHET Florent florent.le-nechet@univ-eiffel.fr

Liens entre forme urbaine et mobilité quotidienne - Dynamiques métropolitaines en Europe - Géomatique appliquée aux interactions transport/aménagement.

LEFÈVRE Christian christian.lefevre@univ-eiffel.fr

Sciences politiques - Gouvernance urbaine - Stratégies territoriales - Politiques publiques territoriales - Relations internationales des villes.

LELÉVRIER Christine christine.lelevrier@u-pec.fr

Sociologie de l'habitat : processus de ségrégation, ethnicité, trajectoires et mobilités résidentielles, pratiques de l'espace - Politiques de la ville et du renouvellement urbain en Europe : analyse des catégories, discours et effets sociaux de l'action publique.

MERCIER Stéphane stephane.mercier@u-pem.fr

Paysage et urbanisme - Paysage et agriculture - Maîtrise d'œuvre - Diagnostics territoriaux - Processus de projet - Écologie appliquée - Communication - Participation.

MIOT Yoan yoan.miot@univ-eiffel.fr

Politiques locales de l'habitat - « Politique de la Ville » - Urbanisme opérationnel - Villes décroissantes - Villes petites et moyennes.

MONNET Jérôme jerome.monnet@univ-eiffel.fr

Urbanisme et aménagement - Géographie sociale, culturelle et politique des grandes villes - Usages, pratiques et représentations de l'espace - Espace public, centralité, urbanité, territorialité - Mobilité et accessibilité pédestre - Approches systémiques, qualitatives et comparatives - Aires géographiques : Amériques.

NAVARRÉ Françoise navarre@u-pec.fr

Finances publiques locales (et intercommunalités) - Économie de l'aménagement - Services publics locaux - SIG - Outil d'aide à la représentation, à l'analyse et à la décision.

NOYÉ Christophe christophe.noye@u-pec.fr

Logement social - Politiques locales de l'habitat - Peuplement - Attribution du logement social - Diagnostic de l'habitat

ORILLARD Clément clement.orillard@u-pec.fr

Culture des acteurs institutionnels privés et publics de l'aménagement - Urbanisme commercial et tertiaire - Construction internationale des champs disciplinaires et professionnels de l'urbanisme - Histoire de l'urbanisme.

PASSALACQUA Arnaud arnaud.passalacqua@m4x.org

Histoire des mobilités - Histoire urbaine - Circulations des systèmes de transport - Temps long et enjeux contemporains en aménagement et urbanisme - Enjeux énergétiques - Approches systémiques.

PELTIER Emma emma.peltier@enpc.fr

Mobilités - Marges - Genre - Ethnographie - Espace public - Précarité - Corps - Racisme

PÉTILLOT Anne anne.petillot@u-pec.fr

Stratégies territoriales, et gouvernances - Montage et modélisation de projets complexes - Urbanisme négocié - Management coopératif de projet - Coproduction d'opérations publiques-privées - Reconversions hospitalières - Urbanisme de la santé.

PISTONI Roberta roberta.pistoni@univ-eiffel.fr

Transition énergétique - Planification durable des villes et territoires - Métabolisme urbain et territorial - Politiques environnementales et énergétiques - Planification et politiques publiques du paysage - Jeux d'acteurs pour la mise en place de la transition énergétique - Aires géographiques : Pays-Bas, Italie.

POINSOT Philippe philippe.poinsot@univ-eiffel.fr

Économie territoriale - Économie des transports - Évaluation économique des politiques publiques - Développement économique régional et local - Histoire de la pensée économique.

RACHMUEHL Virginie rachmuhl@gret.org

Habitat populaire en France et dans les villes des Suds - Quartiers précaires - Démarches et projets participatifs.

REDOUTEY Emmanuel emmanuel.redoutey@u-pec.fr

Assistance à la maîtrise d'ouvrage - Programmation - Sociologie urbaine.

SIESSIE Lhouany siessie.lhouany@gmail.com

Management de projets urbains - Aménagement, consultations et marchés publics - Montage d'opération - Planification opérationnelle - Ingénierie de la maîtrise d'œuvre urbaine - OPCU (Ordonnancement pilotage et coordination urbaine) - Ingénierie des projets de transport - Développement économique.

SIMON Gwendal gwendal.simon@univ-eiffel.fr

Sociologie - Urbanisme - Tourisme et loisirs dans les espaces urbains : ville touristique, ville festive, politique de l'éphémère - Coprésence habitant-touriste - Pratiques et mobilités de loisirs et de tourisme - Pratiques du hors quotidien - Mobilité longue distance.

SIMONNEAU Claire claire.simonneau@univ-eiffel.fr

Production et gestion urbaines - Foncier - Habitat - Gouvernance - Aide internationale - Communs - Villes des Suds - Aires géographiques : Afrique de l'ouest.

SOUAMI Taoufik taoufik.souami@univ-eiffel.fr

Intégration de l'environnement et du développement durable dans les pratiques d'aménagement opérationnel - Dimensions économiques et sociales des projets d'aménagement durable en Europe et dans le Sud de la Méditerranée.

STRANSKY Vaclav vaclav.stransky@enpc.fr

Transports et articulations intermodales comme outils d'urbanisme et d'aménagement du territoire : urbanisme des modes collectifs et actifs - TOD (Transit-oriented development), pôles d'échanges, quartiers de gare, couple aérien/grande vitesse - Agencements interscalaires des espaces et sobriété des villes - Lecture/diagnostic des espaces.

TORRES Ana Cristina ana-cristina.torres@u-pec.fr

Écologie urbaine - Écologie politique - Justice Environnementale - Conservation de la biodiversité - Intendance environnementale.

VANIER Martin martin.vanier@u-pec.fr

Politiques publiques et territoires - Aménagement du territoire, du local au national - Prospective et

planification - Recomposition et gouvernance territoriales - Questions périurbaines - Enjeux des réseaux - Approche réticulaire des territoires.

VIVANT Elsa elsa.vivant@univ-paris-est.fr

Culture - Ville créative - Artiste et urbanisme - Créativité innovation urbanisme - Travail, bureau d'études en urbanisme - Auto-entrepreneurs.

WENGLENSKI Sandrine sandrine.wenglenki@univ-eiffel.fr

Pratiques de mobilité quotidienne en ville - Rôle de la mobilité dans les modes de vie urbains - Liens entre formes urbaines et mobilités.

ZEMBRI Pierre pierre.zembri@enpc.fr

Transports - Politiques publiques - Stratégies d'acteurs - Inscription territoriale des réseaux - Performances des transports collectifs - Libéralisation.

ZEPF Marcus marcus.zepf@u-pec.fr

Évolution des processus de planification urbaine et régionale - Projet urbain et incertitudes - Métropolisation et planification participative - Natures en ville et écologies urbaines - Patrimonialisation versus renouvellement urbain : conflits et synergies - Urbanisme de crise : stratégies de planification résiliente au Liban.

<p>ASSISTANCE DE DIRECTION Gestion des vacataires de enseignement Khadija Mechety khadija.mechety@univ-eiffel.fr</p>	<p>SERVICE FINANCIER Gestion des commandes pédagogiques Suivi des voyages d'études Chantal Ferreira, Responsable chantal.ferreira@u-pec.fr En cours de recrutement gestionnaire (50%)</p>	<p>BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE Aide à la recherche de stages Conventions de stage Gestion de l'annuaire des anciennes diplômées et des étudiants Sandrine Vazquez sandrine.vazquez@u-pec.fr</p>	<p>SERVICE COMMUNICATION Organisation de l'événementiel Site web et réseaux sociaux. Editeurs de documents de communication Thekko Georgiadou thekko.georgiadou@u-pec.fr</p>	<p>LAB'URBA Gestion administrative et financière Sabine Hermenault hermenault@u-pec.fr</p>	<p>CO-DIRECTEURS Jérôme Monnet (Université Gustave Eiffel) Marous Zepf (UPEC)</p>	<p>CO-RESPONSABLES ADMINISTRATIVES Samia El Mars samia.el-mars@univ-eiffel.fr Élodie Médélice elodie.medelice@u-pec.fr</p>	<p>SERVICE DE LA SCOLARITÉ Accueil, suivi des admissions, informations, gestion des inscriptions administratives et pédagogiques, réservations des salles (formations internes), organisation des études et des jurys Valérie Camard M2 PROMU, M2 DUI, M2 HRU valerie.camard@univ-eiffel.fr 01 71 40 80 90 Elsa Candia M1, M2 AUDE elsa.candia@univ-eiffel.fr / scola-eup@univ-eiffel.fr 01 71 40 80 70 Megali de Oliveira M2 Environnements, M2 TM, activités communes (M2) megali.de-oliveira@u-pec.fr 01 71 40 80 35</p>	<p>Myriam Tidjani M2 DETER, M2 Expertise internationale, M2 Urba XPrélois Relations Internationales (RI) myriamtidjani@u-pec.fr 01 71 40 80 34 SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE Gestion administrative et financier de la formation continue Marie-Claire Coco - M2 MOPU fc-eup@u-pec.fr En cours de recrutement - DIU GP, DIU D-PRAUG (50%)</p>	<p>CO-RESPONSABLES ADMINISTRATIVES Samia El Mars samia.el-mars@univ-eiffel.fr Élodie Médélice elodie.medelice@u-pec.fr</p>
<p>SERVICE PARTENARIATS Chargée de mission Relations avec les partenaires professionnels et Formation continue Marie-Paule Rousseau marie-paule.rousseau@univ-eiffel.fr</p>	<p>RELATIONS INTERNATIONALES Valorisation et développement à l'international de l'EUP et du Lab'Urba Aurélié Messias aurelie.messias@u-pec.fr</p>	<p>CHAIRE « AMÉNAGER LE GRAND PARIS » Animation scientifique de la Chaire Guillaume Lacroix guillaume.lacroix@univ-eiffel.fr</p>	<p>PROGRAMME E-CITY En cours de recrutement. Assistante à la direction du programme E-city Ryma Hachi, Ingénieure de recherche E-city ryma.hachi@u-pec.fr</p>	<p>BIBLIOTHÈQUE POÈTE ET SELLIER Consultation du fonds ancien, aide à la recherche bibliographique José Mayorga jose.mayorga@u-pec.fr</p>					

3.3 VIE ÉTUDIANTE / INFORMATIONS PRATIQUES

• BAIP - BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE DE L'EUP

Un Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle est présent au sein de l'EUP.

- Sur RDV, la chargée de ce service conseille et accompagne les étudiant·es dans la recherche de stage afin de faciliter l'entrée dans le monde professionnel.

- Le « Réseau EUP » est un réseau de la communauté de l'EUP réunissant étudiant·es, enseignant·es, diplômé·es et professionnel·les. C'est également une plateforme d'offres de stage et d'emploi.

<http://www.reseau.eup.fr/>

- La gestion administrative des conventions de stage est gérée par le BAIP via **Pstage**.

<https://www.eup.fr/formations/stages-baip-reseau-eup>

- Des enquêtes d'insertion de l'EUP sont réalisées par le BAIP et consultables sur le site de l'EUP.

<https://www.eup.fr/formations/insertion-professionnelle>

Responsable : Sandrine Vazquez - Bureau A209

Courriel : baip-urbanisme@u-pec.fr

• CAMPUS UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL | CAMPUS UPEC

Tout en étant rattaché·es à l'Université Gustave Eiffel et à l'UPEC, les étudiant·es de l'EUP bénéficient d'un certain nombre d'avantages liés à leur appartenance au campus Descartes.

N'hésitez pas à vous renseigner sur les associations sportives et culturelles des établissements partenaires, vous bénéficierez parfois de tarifs préférentiels.

De nombreux dispositifs sont à votre disposition pour faciliter vos recherches d'emploi, de logement, pour vous aider à financer vos projets étudiants, vous orienter dans vos demandes de bourse, etc.

L'UPEC propose également une permanence juridique.

Toutes ces informations, et bien d'autres, sont à retrouver (rubrique 'Vie étudiante') sur les sites de :

• L'Université Gustave Eiffel : <https://www.univ-gustave-eiffel.fr>

• L'Université Paris-Est Créteil (UPEC) : <https://www.u-pec.fr/>

SERVICE DE LA VIE ÉTUDIANTE (UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL)

Maison de l'Étudiant

Cité Descartes, Champs-sur-Marne 77454 Marne-la-Vallée cedex 2

Rez-de-Chaussée - Bureau B02

Courriel : vie.etudiante@univ-eiffel.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 81 89

Horaires d'accueil : la Maison de l'étudiant est accessible à tous :

• Lundi, mercredi, vendredi : 9h-21h15

• Mardi : 10h-21h15

• Jeudi : 9h-21h45

• Samedi : 11h-17h (l'ouverture de la MDE les samedis est conditionnée par l'ouverture de la bibliothèque Georges Pérec.)

→ <https://www.facebook.com/MDEUGE/>

FOYER DE LA MAISON DES ÉTUDIANTS (UPEC)

Maison des Étudiants

Campus Centre - 61 avenue du Général de Gaulle - 94010 Créteil

Courriel : association@u-pec.fr

Tél. : +33 (0)1 45 17 65 21

Horaires d'accueil : du lundi au vendredi, de 10h à 15h.

• ÉTUDES ET HANDICAPS

RESSOURCES UPEC

Cellule Handicap

Tél. : +33 (0)1 45 17 13 83

Courriel : handicap@u-pec.fr

→ <https://www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/etudes-et-handicap/handicap-sites-ressources>

RESSOURCES UPEM/UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL

Service de Santé Universitaire - Pôle Accueil Handicap - Copernic - Bureau OV100

Tél. : +33 (0)1 60 95 74 84

Courriel : accueilhandicap@u-pem.fr

→ <http://www.u-pem.fr/formations/les-services-de-la-vice-presidence-enseignements-et-professionalisation/aide-aux-etudiants-en-situation-de-handicap/>

VOTRE CONTACT A L'EUP

Référente handicap : Sabine Hermenault – Assistante de direction du Lab'Urba

Cité Descartes - bâtiment Bienvenüe – bureau A348

14-20 boulevard Newton, Champs sur Marne, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2.

Tél. : +33 (0)1 71 40 80 50

Courriel : sabine.hermenault@u-pec.fr

• ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)

L'Université Gustave Eiffel met à la disposition de ses étudiant·es un Environnement Numérique de Travail (ENT).

L'ENT vous permet d'accéder à :

- Votre messagerie électronique
- Vos fichiers personnels
- Vos notes et résultats
- La plateforme d'e-learning

Accès : <https://cri.u-pem.fr/service-aux-etudiants>

À propos de l'adresse de courrier électronique fournie par l'université : nous attirons votre attention sur le fait que l'université utilise cette adresse (créée pour chacune d'entre vous lors de votre inscription), pour diffuser des informations importantes et des offres de services (accès à des aides, à des appels à projets, etc.). C'est pourquoi nous vous recommandons fortement de *prendre l'habitude de la consulter très régulièrement* pour ne pas manquer des opportunités précieuses.

Il est aussi possible de paramétrer votre adresse personnelle de telle sorte qu'y soient redirigés automatiquement les messages qui arrivent sur votre adresse de l'université. Plus généralement, il est dans votre intérêt d'apprendre à gérer de façons distinctes votre correspondance personnelle et vos échanges dans le cadre universitaire ou avec les milieux professionnels.

• SALLES INFORMATIQUES

L'EUP met à disposition de ses étudiant·es, lorsqu'aucun cours ne s'y déroule, les salles A108, A115 et A105, toutes équipées informatiquement.

• RESSOURCES DOCUMENTAIRES

SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION

Christelle OTIN (secrétariat)

Bureau OSO36, bâtiment COPERNIC

Courriel : Christelle.Otin@univ-eiffel.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 81 10

BIBLIOTHEQUE HISTORIQUE POËTE ET SELLIER DE L'ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

Collection patrimoniale de l'École d'Urbanisme de Paris, la bibliothèque Poète et Sellier contient des ouvrages qui témoignent de l'histoire de l'enseignement de l'urbanisme en France, ainsi que de l'histoire de la discipline appliquée.

Certains corpus sont aussi disponibles en version numérique (thèses anciennes, archives). La consultation des documents est accessible sur demande et sur place : jose.mayorga@u-pec.fr

Dans la bibliothèque, a également été constituée une section de documentation courante d'urbanisme, composée principalement d'ouvrages de base et d'une partie de la bibliographie des différents parcours de formation. Les documents appartenant spécifiquement à cette section sont empruntables.

Responsable de la bibliothèque Poète et Sellier : José Mayorga

Cité Descartes - Bâtiment Bienvenüe - Plot A - Bureau A222

14-20 boulevard Newton, Champs sur Marne, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2.

Courriel : jose.mayorga@u-pec.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 80 32

Informations complémentaires :

Ancien site : <https://www.eup.fr/recherche/bibliotheque-historique-poete-et-sellier/>

Nouveau site : <https://www.eup.fr/recherches/bibliotheque-historique-poete-et-sellier/>

BIBLIOTHEQUE GEORGES PEREC (UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL)

Rue des Frères Lumière, 77420 Champs-sur-Marne.

Horaires :

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h30-19h
- Mardi : 10h-20h
- Samedi : 11h-17h

Informations complémentaires : <http://www.u-pem.fr/bibliotheque/bibliotheques/>

BIBLIOTHEQUE DU MAIL DES MECHEs - FONDS URBANISME (UNIVERSITE PARIS-EST CRETEIL - UPEC)

BU d'Eco-Gestion-Urba, 4 route de Choisy, 94000 Créteil.

Informations complémentaires : <https://bibliotheque.u-pec.fr/>

CENTRE DE DOCUMENTATION ET MEDIATHEQUE DE L'INSTITUT PARIS REGION (accessible à tous et toutes les étudiant·es)

Médiathèque Française Choay - Institut Paris Region

15 rue Falguière

75015 Paris

Courriel : mediatec@institutparisregion.fr

Tél. : +33 (0)1 77 49 79 17 ou 77 39

Horaires : sans rendez-vous, du lundi au vendredi, de 10h à 17h.

Informations complémentaires :

→ <https://www.institutparisregion.fr/mediatheque-francoise-choay.html>

• AIDES FINANCIERES

Une nouvelle aide à la mobilité pour les étudiants boursiers inscrits pour la première fois en M1 dans une région académique différente de celle dans laquelle ils ont obtenu leur licence a été mise en place. La demande est à faire sur le site : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

• RESTAURATION

La Cité Descartes inclut plusieurs points de restauration :

- CROUS Club - 10 boulevard Newton - 77420 Champs-sur-Marne.
- L'Arlequin - Bâtiment Copernic - 5 boulevard Descartes - 77420 Champs-sur-Marne.
- Restaurant MRS (Restauration de l'IFSTTAR) – Rez-de-chaussée du bâtiment Bienvenüe (droit d'entrée 3,15€)

Une carte de cantine est délivrée aux stagiaires de la formation MOPU. Le coût du repas est à la charge du stagiaire (prix moyen : de six à huit euros).



LE BUREAU DES ETUDIANTS

En collaboration avec les autres associations, ainsi que les équipes administratives et pédagogiques de l'EUP, le BDE poursuit trois grandes missions :

- Le relais d'informations auprès des étudiants,
- L'animation de la vie étudiante,
- Le soutien à l'insertion professionnelle.

Courriel : bde.eup@gmail.com



LA JUNIOR EUP

L'équipe de la Junior EUP a pour ambition de mettre ses compétences d'urbanistes au profit des acteurs de la ville et du territoire. La Junior EUP intervient comme un bureau d'études traditionnel : elle met ses savoir-faire au service des demandes de ses commanditaires.

Courriel : contact@junioreup.fr

→ <https://www.junioreup.fr/>



L'ASHEUP

ASHEUP (Association de Soutien Humanitaire de l'École d'Urbanisme de Paris) a pour vocation d'apporter une aide logistique, financière, technique et humaine à plusieurs associations parisiennes accompagnant les personnes en situation de grande précarité.

Courriel : association.asheup@gmail.com

→ <https://asheup.wixsite.com/asheup>



L'ALUMNI

L'Alumni de l'EUP a pour ambition de fédérer le plus vaste réseau existant d'urbanistes diplômés. En 2020, il réunit déjà plus de 6000 diplômés en activité professionnelle.

Courriel : alumni.eup@gmail.com

3.4 PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Le monde universitaire n'est pas imperméable aux rapports de domination, aux inégalités, aux discriminations et violences sexistes et sexuelles qui touchent tous les milieux. L'École d'Urbanisme de Paris est pleinement mobilisée pour faire de l'Université un environnement d'apprentissage et de travail libre de toute violence.

1. DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les violences sexistes et sexuelles (VSS) regroupent une diversité d'actes et de comportements, qui sont parfois difficiles à identifier et constituent des délits. Ces violences peuvent être d'ordre physique et/ou psychologique et avoir un impact sur la santé des personnes qui en sont victimes. Ces situations peuvent se mettre en place de manière pernicieuse, sans que les victimes ne prennent pleinement conscience de la gravité de ce qu'elles vivent et ni du danger qu'elles encourent. Voici quelques définitions pour permettre d'identifier et de prévenir ces situations :

« OUTRAGE SEXISTE »

« Fait d'imposer à une personne tout propos ou comportement à connotation sexuelle ou sexiste, qui porte atteinte à sa dignité en raison de son caractère humiliant ou dégradant, ou qui crée à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante¹. Imposer, cela veut dire sans consentement libre et éclairé.

→ Tenir des propos sexistes, « mater », raconter ses performances sexuelles, faire « des blagues » ou des sous-entendus à caractère sexuel en présence de quelqu'un-e, même s'ils ne lui sont pas directement adressés, peuvent constituer des outrages sexistes.

« HARCELEMENT SEXUEL »

« Fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante². »

La répétition n'a pas besoin de venir d'une seule et même personne, si les individus se sont concertés ou savent que ces faits ont déjà eu lieu. Le refus de la victime n'a pas à être explicite. Faire pression dans le but, réel ou supposé, d'obtenir pour soi ou pour quelqu'un d'autre, un acte de nature sexuelle, même si cela n'arrive qu'une fois, est aussi considéré comme du harcèlement sexuel.

→ Les échanges en face-à-face ne sont pas les seuls à relever du harcèlement, ce délit concerne aussi l'envoi de photos ou de commentaires inappropriés par téléphone, mail ou via les réseaux sociaux

→ Le harcèlement moral, qui consiste à imposer de façon répétée des paroles ou actes dégradants qui altèrent la qualité de vie de la victime, diffère du harcèlement sexuel mais y est souvent associé dans les faits.

« AGRESSION SEXUELLE »

« Fait d'imposer à une personne, par violence, contrainte, menace ou surprise, fait de subir une atteinte sexuelle de la part d'un tiers ou de procéder sur elle-même à une telle atteinte³ »

Une atteinte sexuelle concerne tout attouchement sur le sexe, ou les parties du corps considérées comme sexuelles, donc les fesses, les seins, les cuisses, la bouche.

→ Une main aux fesses, tenter d'embrasser quelqu'un de force, se frotter contre quelqu'un-e, c'est une agression sexuelle.

¹ Article 621-1 du Code Pénal.

² Article 222-33 du Code Pénal.

³ Article 222-22 du Code Pénal.

Le viol est un crime caractérisé par tout acte de pénétration sexuelle (vaginale, anale ou orale, avec le sexe, la main ou un objet) commis avec violence, contrainte, menace ou surprise. D'autres violences sexuelles sont interdites et sanctionnées comme l'« exhibition sexuelle », quand tout ou partie de son corps dénudé est montré au regard, de façon délibérée ou par négligence (même s'il s'agit de photo). La diffusion d'images qui portent atteinte à la vie privée, à caractère sexuel, mais pas seulement, sans le consentement de la personne, est également interdite.

LES SPECIFICITES LIEES AU MONDE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

L'Université comporte des risques particuliers de développement des violences sexistes et sexuelles entre étudiant-es : relations de proximité contraintes dans le cadre de travaux de groupe, cohabitation en résidences étudiantes, soirées ou week-end « d'intégration », etc., sont autant de situations qui méritent une grande attention.

L'Université est, en outre, un lieu aux rapports déséquilibrés, particulièrement entre les enseignant-es et les étudiant-es. La personnalisation des relations, pour l'encadrement d'un mémoire, mais aussi dans des contextes de convivialité, comme les voyages d'études, doit amener à une grande vigilance.

2. QUE FAIRE ?

SI VOUS ETES VICTIME :

1. Exprimez votre refus et protégez-vous en faisant connaître ce refus à des tierces personnes (ami-es, camarades, personnel de l'université).
2. Collectez les preuves, conservez l'ensemble des traces et écrivez un récit circonstancié (établissez la chronologie avec le maximum de détails factuels, décrivez précisément les violences et leurs conséquences, ainsi que les démarches entreprises).
3. Contactez des personnes formées qui peuvent vous écouter et vous accompagner : voir « ressources et contacts ».

SI VOUS ETES TEMOIN OU QUE L'ON VOUS RAPPORTE DES FAITS DE VIOLENCE :

1. Rassurez la personne victime et faites-la sentir en sécurité.
→ Des phrases utiles : « Je te crois », « Tu as bien fait de m'en parler », « Tu n'y es pour rien », « C'est la personne qui te harcèle la coupable », « La loi l'interdit », « Je vais t'aider ».
2. Indiquez-lui les démarches et les contacts utiles et faites vous-même un signalement si vous le considérez nécessaire : voir « ressources et contacts ».
3. Conservez les preuves et contribuez à constituer l'enquête avec votre témoignage.

En cas d'urgence ou de danger, appelez immédiatement le 15 (SAMU), le 17 (police secours), le 115 (pour fuir une situation de violence conjugale), le 112 (numéro unique européen pour accéder aux services d'urgence) ou, si vous ne pouvez pas parler, envoyez un SMS au 114 (police secours). Tous ces numéros d'urgence sont gratuits et accessibles 24h/24 et 7j/7.

3. RESSOURCES ET CONTACTS

À L'EXTERIEUR DE L'ETABLISSEMENT :

Plusieurs dispositifs gouvernementaux et associatifs donnent accès à de l'information, à la possibilité d'échanger de manière anonyme avec des personnes formées, à un accompagnement et à des possibilités de signalement.

- Site officiel de l'administration française : un portail de signalement des violences sexuelles et sexistes pour échanger avec des fonctionnaires de police : <https://www.service-public.fr/cmi>
- Portail de signalement du harcèlement en ligne : <https://www.internet-signalement.gouv.fr/>
- Site « Arrêtons les violences sexistes et sexuelles » : <https://www.arretonslesviolences.gouv.fr/> ou 3919.
- Plateforme anti-discrimination du Défenseur des droits : <https://www.antidiscriminations.fr/> ou 3928.
- L'observatoire étudiant des VSS dans l'ESR (Enseignement supérieur et la Recherche) : <https://observatoire-vss.com/>
→ échanges en ligne avec Lilabot, chatbot de l'observatoire
- VSS formation : <https://vss-formation.fr/>
- Collectif De Lutte Anti-Sexiste Contre Le Harcèlement Sexuel Dans L'Enseignement Supérieur :
→ Guide pratique pour s'informer et se défendre :
<http://clasches.fr/wp-content/uploads/2020/09/Brochure-Web-20201.pdf>

À L'UNIVERSITE :

Chaque université a mis en place des référent-es « Missions Égalité » qui disposent d'adresses dédiées et garantissent des échanges confidentiels

→ Université Gustave Eiffel : vieetudiante.harcèlement@univ-eiffel.fr
<https://mission-egalite.univ-gustave-eiffel.fr/>

→ Université Paris-Est Créteil - UPEC : egalite@u-pec.fr
<https://www.u-pec.fr/fr/universite/strategie-et-grands-projets/mission-egalite-femmes-hommes>

Les référent-es de l'EUP désigné-es parmi les étudiant-es et le personnel : nom et coordonnées indiquées sur le site internet et sur les panneaux d'affichage de l'école.

À L'EUP, un groupe de travail de prévention et de lutte contre le harcèlement et les discriminations.

L'EUP est engagée dans une réflexion sur la prévention et la lutte contre le harcèlement et les discriminations. Un groupe de travail, regroupant des enseignant-es de tous statuts, des étudiant-es et des membres de l'administration, s'est constitué pour mettre en place un plan d'action pluriannuel en lien avec les politiques d'établissement en faveur de l'égalité. Des actions ont été mises en œuvre en 2021 :

- Formation de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles pour les étudiants de M2 organisées et ouvertes à toutes et tous avec VSS Formation.
- Conférence sur la santé au travail pour les étudiants de M1 : <https://youtu.be/4DTDxKE3JA>
- Rédaction du présent texte.

Ce plan d'action se poursuit en 2022-2023 par un ensemble de manifestations de sensibilisation et de prévention dont les modalités seront communiquées via les membres et le site internet de l'école.

3.5 VENIR À L'EUP



1. Bâtiment Copernic : 5 boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
2. **Bâtiment Bienvenue** : 14-20 boulevard Newton • Champs-sur-Marne
[Autre accès par le 12 avenue Copernic.]
3. Maison de l'Étudiant : rue des Frères Lumière • Champs-sur-Marne
4. Bibliothèque Georges Perec : rue des Frères Lumière • Champs-sur-Marne
5. Gymnase de la Haute Maison : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
6. Bâtiment François Rabelais : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
7. Bâtiment Lavoisier : rue Galilée • Champs-sur-Marne
8. Bâtiment Bois de l'Étang : rue Galilée • Champs-sur-Marne
9. Bâtiment Clément Ader : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
10. Bâtiment Ada Lovelace – La Centrif : 2 rue Alfred Nobel • Champs-sur-Marne
11. IUT de Marne-la-Vallée, site de Champs : 2 rue Albert Einstein • Champs-sur-Marne
12. Bâtiment Alexandra David-Néel : 2 allée du Promontoire • Noisy-le-Grand
13. Bâtiment Albert Camus : 2 allée Jean Renoir • Noisy-le-Grand
14. ÉAV&T : 12 avenue Blaise Pascal • Champs-sur-Marne
15. ENSG Géomatique : 6-8 avenue Blaise Pascal • Champs-sur-Marne
16. ESIEE Paris : 2 boulevard Blaise Pascal • Noisy-le-Grand

ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

École d'Urbanisme de Paris – EUP

<https://www.eup.fr>

Service communication

Imprimé par l'Université Gustave Eiffel

Cité Descartes – Campus de Champs-sur-Marne

Pôle Reprographie - Bâtiment Bienvenue – FO05

Date d'impression : juillet 2022

